

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE : DES LETTRES
ET LANGUE FRANCAISE

N° :.....



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE
ETRANGERES

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention

Du diplôme de Master Académique

Par: MEGUELLETI Nora

HABBACHE Wafa

Intitulé

Analyse énonciative, argumentative et référentielle
de la chronique de Kamel Guerroua dans le
Quotidien d'Oran

Soutenu devant le jury composé de :

Dr Omar	GHERBAOUI	ENS de Boussaâda	Président
Dr Abderrazek	ZEBIRI	Université de Msila	Rapporteur
Mme Mouna	MOHAMADI	Université de Msila	Examineur

Année universitaire : 2022 / 2023

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE : DES LETTRES

ET LANGUE FRANCAISE

N° :.....



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE

ETRANGERES

OPTION : SCIENCES DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention

Du diplôme de Master Académique

Par: MEGUELLETI Nora

HABBACHE Wafa

Intitulé

Analyse énonciative, argumentative et référentielle de
la chronique de Kamel Guerroua dans le Quotidien
d'Oran

Soutenu devant le jury composé de :

Dr Omar GHERBAOUI

ENS de Boussaâda

Président

Dr Abderrazek ZEBIRI

Université de Msila

Rapporteur

Mme Mouna MOHAMADI

Université de Msila

Examineur

Année universitaire : 2022 / 2023

Remerciements

Nous tenons, tout d'abord à remercier sincèrement notre encadrant, Docteur Zebiri Abderrazek, qui nous a offert soutien moral et aide, sa confiance, sa patience, ses conseils précieux et sa disponibilité nous ont orientées vers l'aboutissement de ce travail.

Notre gratitude est exprimée aux membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail de recherche.

Nous remercions aussi, notre collègue Faiza Mokhtari pour son aide. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées de loin ou de près.

Dédicaces

Nous dédions ce travail accompagné d'un profond amour à :

Nos chers pères ;

Nos chères mères ;

Nos frères et sœurs et leurs enfants ;

Toutes les personnes qui nous sont très chères ;

Tous ceux qui ont contribué à notre réussite.

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 1 : Analyse du discours	
Analyse du discours	05
Analyse énonciative	07
Analyse argumentative.....	15
Analyse référentielle	27
Chapitre 2 : Discours journalistique	
Discours journalistique	31
La chronique journalistique.....	37
Discours journalistique et positionnements énonciatif	39
De l'argumentation dans le discours journalistique	40
Chapitre 3 : Analyse des données	
Présentation du corpus.....	44
Présentations et interprétations et des résultats.....	52
Conclusion générale	59
Bibliographie.....	62
Résumés.....	64

Introduction générale

Introduction

Une profération en matière de transmission, et des moyens de communication de masse, grâce à la nouvelle technologie.

A fortiori, les filières spécialisées dans l'information et la communication, le journalisme et le média qui travaillent sur la construction de l'actualité et de l'évènement, ou sur les transformations liées aux nouvelles technologies, sont bien évidemment concernées par la presse écrite (papier, ou numérique). Ce progrès en matière de transmission, procure un sentiment de puissance et d'efficacité en matière de l'information journalistique celle-ci ne dissocie pas « ce qui est dit » du « comment ça se dit ».

L'expression « un journalisme de communication » qui constitue un moyen de diffusion pour la mise à jour des connaissances, son rôle également d'en expliquer le pourquoi et le comment afin d'éclairer l'esprit des lecteurs. Cependant, il est évident que le journaliste utilise la langue pour informer en premier lieu les lecteurs, et peut être les influencer. Dans ce cas la langue a pour but d'instaurer des règles et des effets que le journaliste en possède.

De cette notion, G. Lochard et H. Boyer, qui précisent que « *les informations publiées ne sont pas des réalités autonomes et spontanées, mais sont le plus souvent, et de plus en plus agencées intentionnellement par les pouvoirs, les institutions et les individus* ». (Lochard & Boyer, 1998, p.86). Dès lors qu'un éditorialiste permettrait d'avoir accès à des intentions, à des stratégies de captation et domination, ces dernières étant l'art de persuader, l'art d'emporter d'adhésion au public thèse qu'on lui présente et vise de façon cohérente et logique, des indices liés à l'énonciation. Aussi, le discours permettrait l'accès à des images. Ce constat nous mène vers le cadre discursif, et au fait que comme le précise Amossy (2006) que « *la bonne marche de l'échange verbal est tributaire du domaine dont il relève et du genre dans lequel il s'insère* ». (Amossy, 2006, p.218)

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons opté pour un thème de recherche qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours: « Analyse énonciative, argumentative et référentielle de la chronique de Kamel Guerroua dans le Quotidien d'Oran ».

Nous voudrions se consacrer à l'analyse énonciative, argumentative et référentielle du discours journalistique, autrement dit, l'objet de l'analyse du discours journalistique ne consiste plus à la recherche de ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit de la linguistique à la pragmatique. En ce sens, nous concevons que le langage n'était pas vu uniquement comme un système, mais comme pouvoir pouvant influencer et orienter les jugements et les comportements en intégrant la situation et le contexte de communication de l'énoncé pour comprendre le sens de celui-ci.

Dans une large mesure, cette étude portera sur l'étude des trois stratégies de la subjectivité, de l'argumentation et celui de référent dans la chronique "Raina Raikoum" (notre opinion-votre opinion), publiés entre les mois de février à mai 2023 qui occupe la 3^{ème} page du Quotidien d'Oran. Cette période marque par l'attente d'autres horizons économiques et sociaux.

Le corpus que nous traiterons est constitué de trois articles écrits par le journaliste chroniqueur algérien "Kamel Guerroua" où nous avons montré que ce type d'analyse, de par

Introduction

la richesse et la diversité des résultats obtenus, il est ainsi devenu une étape primordiale dans un analytique. Il est résultat que tout discours journalistique soumis à l'aval de ces trois stratégies qui visent le même objectif.

Ces trois articles sont dans l'ordre qui suit :

- 1)- le 26 février 2023 - Du rêve et de l'espoir...
- 2)-le 9 avril 2023 - Réussir, mais c'est quoi au juste ?
- 3)- le 03 mai 2023 -Qu'est ce qui nous arrive ?

De là, notre problématique est axée sur l'interrogation suivante :

Quelles sont les stratégies employées dans discours journalistique de Kamel Guerroua ?

Ce questionnement principal nous oriente à poser les questions suivantes :

- Comment se manifeste la subjectivité dans le discours journalistique dans le Quotidien d'Oran sous la plume de Kamel Guerroua ? Et quelles sont ses marques ?
- Comment se présentent les différentes stratégies argumentatives et référentielles dans le discours journalistique de Kamel Guerroua ?
- De quelle manière les éléments discursifs influencent-ils le lecteur ?

Il est primordial de signaler que La chronique entant que genre journalistique, renvoie à des rapports de force et à des enjeux particuliers à travers une polyvalence voulue par le chroniqueur qui se fait témoin, critique et rapporteur à la fois. Selon Patrick Charaudeau la presse est un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse du discours.

C'est de cette perspective que nous présentons les hypothèses suivantes :

- 1- le discours journalistique utiliserait des moyens linguistiques pour exprimer la subjectivité ainsi que la modalité pour définir le contexte de la situation de discours.
- 2- l'analyse argumentative décèlerait les différents arguments avancés et toutes traces de la subjectivité chroniqueur.
- 3 - la langue se positionnerait comme vecteur d'un lieu social et son utilisation s'exprime en contexte à travers les approches mise en forme.
- 4- le discours journalistique s'appuierait principalement sur la construction (référentielle).
- 5- les indices d'allocution utilisés dans le discours journalistique assureraient une organisation argumentative.

Il est à noter que, pour pouvoir répondre clairement à notre problématique. Nous avons opté pour la méthode " analyse de contenu" qui est un technique indirecte d'investigation scientifique utilisée sur des productions écrites ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes, dont le contenu ne se présente pas sous forme chiffrée, qui permet de faire un

Introduction

prélèvement soit quantitatif, soit qualitatif, soit en vue d'expliquer, de comprendre et de comparer. (Maurice Angers, 1997, p.157)

Notre expérimentation est basée sur un questionnaire dispensé aux lecteurs.

Pour réaliser notre travail de recherche, nous avons scindé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre représente le cadre épistémologique intitulé : Analyse du discours : comprend les concepts de base de l'analyse du discours et quelques approches de l'analyse du discours, celles qui servent notre chapitre pratique.

Le deuxième chapitre intitulé : Discours journalistique, comporte la définition du discours journalistique et ses caractéristiques, nous y avons présenté le positionnement énonciatif et de l'argumentation dans le discours journalistique.

Le troisième chapitre est intitulé : Analyse des données, comprend une présentation de corpus et l'analyse des résultats qui nous permettra une affirmation soit une infirmation de nos hypothèses de départ.

Notre choix de la chronique " Raina Raikoum", elle est pour nous une terre fertile d'analyse et d'exploration. On fait appel dans ce type d'écrit à un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui a une plume afin de donner son air d'une actualité générale ou à des représentations prennent en postulat d'influencer des représentations chez le lecteur de ces textes.

Dans le panorama d'investigation, ce travail de recherche se veut de mettre en exergue la subjectivité et les stratégies argumentatives et référentielles employées dans le discours journalistique dans la presse écrite " Quotidien d'Oran". Dans cette optique, nous confirmerons comme dit Benveniste tout discours journalistique est énonciatif et comme dit aussi Ducrot tout discours journalistique est argumentatif.

Nous achèverons notre étude par un bilan des résultats obtenus et une conclusion générale dans laquelle nous apporterons des éléments de réponse à notre problématique.

Chapitre I

Analyse du discours

Introduction

Le concept du discours a été l'objet de plusieurs recherches en analyse du discours, étant donné que l'analyse du discours est un domaine interdisciplinaire qui se situe au carrefour des sciences humaines. C'est pourquoi nous présenterons en premier lieu, une gamme de définitions selon des positions que nous jugerons utile à notre travail.

Nous mettrons par ailleurs, mettre en relation ce concept clé du discours avec celles de l'analyse énonciative, argumentative et référentielle. Ce quatuor où domine le concept discours dans les positions récentes, met l'accent sur le caractère indissociable de ce quatuor.

1-Analyse du discours

Le terme " analyse du discours" a été introduit par le linguiste distributionnaliste Harris » (1909, 1992) dans un article intitulé précisément « discourse Analysis » (Harris, 1952) ou « discours » désignant une unité linguistique qui est constituée de phrases, un texte donc comme Haris travaillait dans une perspective structuraliste » (Maingueneau Dominique, 2015, p. 12)

Il employait le terme analyse dans son sens étymologique. Son projet qui relèverait aujourd'hui de la linguistique textuelle, était en effet d'analyse de la structure d'un texte en se fondant sur la récurrence de certains de ses éléments en particulier les pronoms et certains groupes de mots. Il envisageait aussi la possibilité de mettre en relation les régularités textuelles ainsi dégagées avec des phénomènes d'ordre social.

La France a été l'un des principaux lieux de développement de l'analyse de discours, où pour la première fois l'analyse du discours s'est défini sous ce nom comme une entreprise à la fois théorique et méthodologique spécifique : elle s'appuyait sur le structuralisme.

Si 1966 est la grande année du structuralisme, celle de l'analyse du discours est 1969, la revue de la linguistique, dont le pratique était alors considérable, consacré à un domaine nouveau qu'il s'appelle « l'analyse de discours : la même année. M. Pêcheux publie un livre intitulé **Analyse automatique du discours et M Foucault** son archéologie du savoir, ouvrage qui place la notion du discours au centre de la réflexion » (Maingueneau Dominique, 2015, p. 12)

I-1- Discours

On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure de la phrase, un message pris globalement. C'est ce qui s'oppose à l'énoncé c'est-à-dire : « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication : le discours, c'est l'énoncé considéré d'un point de vue de mécanismes discursifs qui le conditionne ».

Au sens de Benveniste, le discours désigne tout d'abord l'instance d'énonciation « *toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière.* » (Ono Aya, 2007, p.56.). Par opposition J.M Adam définit le discours comme « *un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout*

comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temp ». (Adam Jean Michel, 1990, p.32.). De plus le discours est défini comme « *le discours est souvent défini de deux façons : un type particulier d'unité linguistique (au de la phrase). Et une focalisation sur l'usage de la langue* ». (Maingueneau, p.18.)

Le discours n'est pas considéré comme système « langue » au sens saussurien mais comme : « *l'activité de sujets s'inscrits dans des contextes déterminés produisant des énoncés d'un autre ordre que celui de la phrase* ». (Maingueneau, p.44.)

C'est à dire que le discours dépasse au-delà de la phrase en produisant des énoncés, dans ce contexte une structure d'un autre ordre qui celui de la phrase, du fait qu'elle se mobilise dans une situation précise, déterminant sa porte et son orientation, ce qui nous mène à mettre en exergue la notion de contexte dans laquelle le discours aura lieu.

-Le terme discours entre globalement dans une série d'opposition ou il prend des valeurs précises en particulier.

1-1-1-Discours /phrase

« *Quand on oppose discours et phrases, le cli est considéré comme une unité linguiste " transphrastique, C'est à dire constituée d'un enchainement de phrases* ». (Ibid., p.18.). Dans une perspective cognitive, les chercheurs s'intéressent à la manière dont un énoncé s'interprète en prenant appui sur les énoncés antérieurs et postérieurs.

1-1-2-Discours / énoncé

Tout en insistant sur les conditions de production du discours, ce qui apparait dans les propos de L. Cuespin qui, en se confrontant à ceux qui font de l'énoncé un synonyme de discours, prend une position révélatrice des limites de chaque catégorie, tout en évoquant un (lieu) bien tacite entre les deux unités. Pour lui le discours s'oppose à l'énoncé mais en même temps ce qui partage avec lui une situation de production.

1-1-3- Discours/ Texte

Ces deux notions constituent pour certains une équivalence, bien que leur mode de fonctionnement que leur formation soient tout à fait distinct: selon Jean Michel Adam Le Discours: « *Discours: texte + condition de production* » ; « *Texte: Discours – condition de production.* » (Adam Jean Michel, 1990, p.23.)

- Selon lui, un discours est un énoncétout en prenant en considération le contexte de production.

- En revanche, selon lui le texte est un objet abstrait résultant de la structuration du contexte opéré sur l'objet concret (discours).

- Partant de la structuration de chaque unité: certains chercheurs admettent que le texte, avant qu'il soit le produit textuel de la pratique discursive des sujets, considéré d'un point de vue social ou contextuel, il est l'unité linguistique prise dans sa structure et dans son organisation interne qui en fait une totalité cohérente et qui permet de l'envisager dans un champs plus vaste c'est dans cette phase de son évolution qu'il devient un objet discursif représentant des univers différents.

-Pour Michel Arrive (1986, p. 233) : « *le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens, rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines)* ».

Le discours peut être défini comme "toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation, c'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ; ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit de la linguistique à la pragmatique, c'est une mise en œuvre non seulement du texte mais aussi des données qui peuvent être d'origine extralinguistique.

« L'énoncé c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue de mécanismes discursif qui le conditionne »

2- Analyse énonciative

2- 2-1-Énonciation

On regroupe sous terme de linguistique de l'énonciation ; linguistique énonciative, ou encore approches énonciatives un ensemble de recherches qui trouvent leur origine au début des années 1960 avec les réflexions de Emile Benveniste qui se poursuivent encore actuellement avec des travaux très récents : pour n'en citer que quelques-uns qui montrent la grande diversité des approches énonciatives.

1.1 Définition : On définit l'énonciation comme l'acte individuel de l'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé. Objet-linguistique résultant de cette utilisation. Elle est définie dans le petit Larousse comme : « *énonciation linguistique-Action de produire un énoncé de dire l'énonciation d'un fait. Production individuelle d'un énoncé dans des conditions spatio-temporelles précise* ». (Le petit Larousse illustré, 2007, p.370)

L'énonciation, c'est l'acte de produire un énoncé par un locuteur qui a l'intention de communiquer, à un certain moment, en un certain lieu, avec un interlocuteur au sujet de certains objets dotés d'une référence dans leur univers, ce moment, ce lieu et ces interlocuteurs définissent le cadre énonciatif de l'échange- La définition fournie par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage: « *l'énonciation est l'acte individuel de production dans un contexte déterminant ayant pour le résultat un énoncé* » (Dubois Year, 2011, p. 180)

2- 2-2- Subjectivité

L'énonciation de la subjectivité dans le discours se fait par le biais de plusieurs formes linguistiques ou non linguistiques.

2- 2-2-1 Définition

La subjectivité est définie dans le dictionnaire des sciences des langages comme : « *On appelle subjectivité la présence du sujet parlant dans son discours : ainsi la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs.* » (Jean Dubois et al., 1999, p. 452)

2- 2-2-1-1 Selon Benveniste

Dès l'instant où l'énonciateur s'inscrit dans un discours. Les indices de sa présence se révèlent indispensables pour refléter cette insertion ; Benveniste déclare que : « *La subjectivité est la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (Ono Aya, 2007, p.143)

Cette subjectivité n'a aucun rapport avec le concept de locuteur ou de sujet parlant. Elle détermine la position du sujet parlant. La subjectivité est donc la particularité propre au langage humain, dans et par lequel l'homme se construit en un sujet. C'est la présence du "moi" ainsi que la prise de conscience de l'existence de ce moi avec toutes ses propriétés psychiques, sociales et culturelles. L'énonciation doit s'identifier en tant que sujet dans son énonciation et rendre apparent ; par ses choix langagiers, c'est donc la mise en relation du locuteur avec lui-même au sein de son discours.

2- 2-2-1-2 Selon Orecchioni

La subjectivité vient du latin « subjectus » qui signifie « sujet ».

Être objectif, c'est donner priorité à l'objet sur le sujet, alors qu'être subjectif, c'est donner priorité au sujet sur l'objet sur le plan de l'énonciation, un texte est plus ou moins subjectif selon que la présence du locuteur en tant que sujet est plus ou moins manifeste dans son énonciation.

A ce propos Orecchioni affirme que : " le discours objectif", qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'une énonciation individuel : « le discours subjectif » dans lequel l'énonciation s'avoue explicitement « *je trouve ça marche* » ou se pose implicitement c'est moche comme la source évaluative de l'assertion » (Kerbrat Catherine Orecchioni, 2009, p. 79)

D'après Orecchioni la subjectivité est partout, mais selon des formes et à des degrés extrêmes variables. Du point de vue de l'énonciation, on considère qu'il y a une subjectivité énonciative à chaque fois que le locuteur laisse dans son énonciation des traces de sa présence en tant que sujet.

2- 2-2 Marques formelles

2- 2-2-1 Déictiques

L'énonciation représente à travers l'énoncé, une réalité extralinguistique, grâce au biais des unités incluses on l'appellera « Les déictiques » ce sont des indicateurs qui sont désignés par Roman Jakobson, la suite d'O-Jespersen, Jespersen par le terme anglais de Shifter. Il est traduit en français par le terme " Embrayeur" qui désigne une classe de mot dont le sens varie selon la situation, ces mots n'ayant pas de référence propre dans la langue ne reçoivent un référent que lorsqu'ils sont inclus dans un message. Il a pour fonction d'articuler l'énoncé sur la situation d'énonciation.

Parmi les définitions des déictiques celle du Dictionnaire linguistique et des Sciences du langage : « On appelle déictique tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit : au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) : au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Aussi les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnelles, les articles, sont les déictiques qui constituent les aspects indiciels du langage » (Ibid., p. 79.)

Catherine Kerbrat Orrechioni accorde une place importante aux pronoms et indicateurs-spatio-temporels, c'est ainsi qu'elle définit les déictiques : « ce sont les unités linguistiques sont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication à savoir

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé
- La situation spatiotemporelle du locuteur et éventuellement de l'allocataire ».

Indices de personnes :

Ces indices peuvent se résumer ainsi.

2-2-2-1 Pronoms personnels

A- Selon Benveniste

-D'après lui, la catégorie de la personne est une notion fondamentale et nécessaire du verbe. Elle résume dans la structure suivante :

- La première personne (je) qui désigne celui qui parle
- La deuxième personne (tu) désignant celui à qui en s'adresse.
- La troisième personne (il) c'est celui qui est absent.

- Selon lui, les pronoms personnels je, tu, il, pour avoir un référent, renvoient à l'énonciation où ils apparaissent, la non-personne, quant à elle, ne renvoie pas à l'énonciation mais à la réalité objective.

Pour lui, les trois personnes ne sont pas homogènes : ainsi, il propose une structuration des pronoms personnels en effectuant une série d'opposition.

« *Corrélation de personnalité* » oppose les personnes "je" et "tu" à la non-personne "il" et « *Corrélation de subjectivité* » oppose "je" à "tu" (PL. G : 235). (Ono Aya, 2007, p.45)

- En effet "je" et "tu" sont caractérisés par la marque de personnes, tandis que le "il" ne désigne personne « non personne » et le "je" est "subjective" alors que "tu" désigne « non subjectivité ».

B- Selon Orecchioni

Dans son ouvrage l'énonciation -K- Orecchioni répertorie quelques déictiques et ajoute quelques observations sur la question des pronoms personnels dans les travaux de Benveniste. Cette dernière s'écarte complètement de son raisonnement visant à montrer la spécificité et l'hétérogénéité de la troisième personne "il" aux deux autres "je" et "tu". D'après lui, elle refuse l'idée selon laquelle le "il" assume une fonction de non personne, sauf dans les cas des tournures impersonnelles, elle déclare "il" en soi ne désigne spécifiquement ni rien ni personne. Mais si par « en soi » il faut entendre « hors actualisation. Le même phénomène arrive aux pronoms (...) c'est que généralement le pronom "il" a besoin pour recevoir un contenu référentiel précis de détermination contextuelles dont le "je" et le "tu" peut faire l'économie ».

2-2-2-2 Possessifs, Adjectifs, et pronoms possessifs

Mon, ton, son, nos, vos, nous, vous, le mien, le tien, le nôtre, le vôtre, le "on" considéré comme un substitut d'embrayeurs, substitut de "nous" et comme moyen d'éviter la deuxième personne.

2-2-2-3 Déictiques temporels

La temporalité est un élément principal de l'acte énonciatif, dans lequel l'homme se lance, tout en construisant son univers affectif par rapport à un moment d'énonciation. Benveniste le conçoit comme étant la source des temps verbaux qui permettent la détermination de ce qui est l'avenir et ce qui passe.

« *Le présent est proprement, la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible* »

Benveniste considère le passé, le présent, le futur comme les trois grandes catégories du temps et sur lesquels se répartissent les autres paradigmes temporels à savoir : l'imparfait, le passé composé, le futur antérieur ...etc.

Les déictiques temporels qui se présentent sous formes d'éléments adverbiaux ou de syntagmes prépositionnels sont.

Les adverbes et les expressions situant les événements par rapport au moment de l'énonciation

Avant le moment d'énonciation : hier, avant-hier, la semaine dernière, le mois dernier, l'année dernière, il y a une heure, il y a deux jours, il y a deux mois, il y a dix ans...

Moment de l'énonciation : maintenant, aujourd'hui, à cette heure-ci, en ce moment, ces jours-ci ; ce mois-ci, celle-ci, cette semaine-ci.

Après le moment d'énonciation : demain, après demain, la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine, dans une heure, dans une semaine, dans dix ans.

Les verbes qui renvoient au moment de l'énonciation sont employés au présent ceux qui annoncent des événements antérieurs, sont utilisés au passé composé ou à l'imparfait alors que ceux qui indiquent des événements postérieurs, ils sont mis au futur.

2-2-2-4 Déictiques spatiaux

L'énonciation se construit dans un lieu précis, autour duquel tournent les éléments énoncés de la localisation spatiale qui est alors très importante dans la détermination du sens de l'énoncé, on peut distinguer selon Orrechioni, des expressions à emploi déictiques, c'est à partir du moment où le locuteur est pris comme point de repère, on parle dans ce cas de localisation à valeurs déictiques, du fait que ce dernier est considéré comme un élément constitutif de la situation de communication.

Ce sont les indicateurs qui marquent la proximité où l'éloignement de l'objet désigné relativement à la position de l'énonciation, ainsi, nous trouvons dans l'énoncé des marques qui indiquent les différents lieux par rapport auxquels se situe le locuteur ; ses indices sont :

A- Démonstratifs

Deux classes constituent l'ensemble des démonstratifs : celle des déterminantes (ce...ici/ la) et celle des pronoms (ça, ce ci, cela, celui-ci/ la)

B- Présentatifs

Comme « voici » et servant à signaler l'allocutaire, l'apparition de référents nouveaux, de résultats ou de conclusions.

C- Eléments adverbiaux

Ils se constituent d'un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales réparties en divers microsystèmes : (ici/ là- là-bas, à gauche/ à droite- en haut/ en bas-prés/ loin-devant/ derrière)

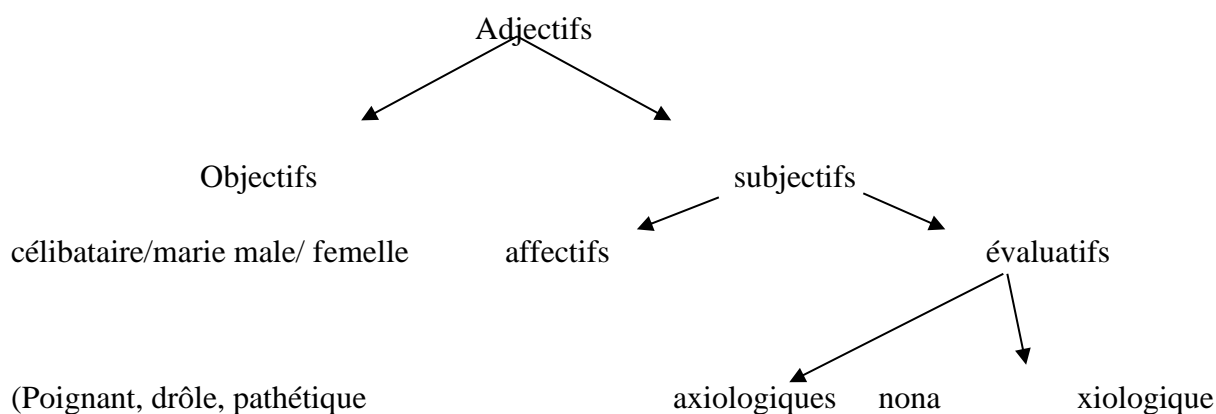
2-2-3 Modalisation

Parmi les indices d'énonciation, on appelle « modalisation ». Les éléments qui expriment une appréciation portée sur le contenu de l'énoncé (véracité, certitude) ou sur l'objet dont on parle (évaluation, sentiments) on appelle " modalisateurs". Les mots ou expressions signalant le degré d'adhésion de l'énonciateur aux idées formulées, on distingue deux aspects de la subjectivité : l'évaluatif et l'affectif.

Les traces de cette modalisation sont les indicateurs d'une attitude évaluative qui correspond à tout jugement ou évaluation du locuteur et d'une attitude affective qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur.

2-2-3-1 Adjectifs subjectifs

« Tout est relatif » dans l'usage des adjectifs, c'est ainsi que K. Orrechioni évoque l'utilisation des adjectifs sur le plan sémantique diffère d'un sujet à un autre selon qu'il veut exprimer, ou ce qu'il veut faire comprendre à son interlocuteur, c'est ainsi qu'elle propose un schéma détaillant de la catégorie d'adjectif subjectif.



Grand, loin/ chaud (bon/ beau)

Schéma propose par G. K. Orecchioni (1994, 94) pour résumer les sous catégories de l'adjectif dans le cadre de la subjectivité dans le langage.

A- Adjectifs affectifs

« Les adjectifs affectifs énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur ou ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs».

C'est à dire l'adjectif affectif qui, outre sa qualité d'exprimer la propriété de l'objet désigné, il nous dicte une réaction émotionnelle du sujet parlant face à l'objet. Dans ce cas l'énonciateur est forcé d'apparaître au sein de son énoncé afin d'exprimer le mieux les émotions qui émanent d'un jugement d'une situation énonciative.

b- Adjectifs évaluatifs**b-a- Evaluation non axiologique****Définitions**

« Cette classe comprend tous les adjectifs qui, énonçant un jugement de valeur d'engagement affectif du locuteur (...), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'il détermine et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme:

1-Interne à l'objet support de la qualité.

2-Spécifique du locuteur et c'est dans cette mesure qu'ils peuvent être considérés comme « subjectifs ».

C'est à dire le locuteur exprime la qualité ou la quantité des objets sujets dans une situation discursive.

b-b- Evaluations axiologiques**Définition**

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif dont ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif, leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent une prise de position psycho-sociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté. Ils sont donc doublement subjectifs.

1- Dans la mesure où leur usage varie (et cela de façon beaucoup plus sensible que dans le cas des dimensionnels par exemple) avec la nature particulière du sujet d'énonciation dont ils reflètent la compétence idéologique.

2- Dans la mesure où ils manifestent d'une part ; une prise de position en faveur, où à l'encontre de l'objet dénoté.

2-2-3-2 Verbes subjectifs

La modalisation est caractérisée par l'emploi des verbes modaux comme: pouvoir, devoir, vouloir, les verbes exprimant un sentiment: aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir et des verbes locutoires: parler, dire, demander, critiquer, ajouter et les verbes d'opinion: estimer, trouver, penser, croire, savoir, être...etc.

2-2-3-3 Adverbes subjectifs

Parmi les traces exprimant les différents degrés d'implication de l'énonciateur dans son énoncé: les adverbes subjectifs, sont porteurs de valeurs morales exprimant la vérité, la fausseté ou l'incertitude tel que: (vraiment, vraisemblablement, certainement, personnellement, sûrement, manifestement, assurément, évidemment).

2-2-3-4 Types de phrases

Selon l'intention exprimée par le producteur de l'énoncé, il trouve à sa disposition de sorte de phrases qu'il peut utiliser et grâce auxquelles l'analyse peut relever des indices correspondant à sa recherche, à ce propos nous avons:

- La phrase déclarative qui est en général neutre.
- Les phrases exclamatives, interrogatives et impératives qui sont plutôt expressives (émotion, question, ordre).

2-2-3-5 Figures de styles :

Les figures de styles sont des stratégies aussi bien rhétoriques qu'argumentatives, ces figures permettent de décorer, de renforcer, d'enrichir par des moyens propres à elles, de défendre une thèse ou de donner du poids à une contestation:

Certaines figures de style exprimant également le point de vue du locuteur: c'est le cas le plus particulièrement:

De la comparaison qui est une figure de style fondée sur la ressemblance d'une ou plusieurs qualités communes au comparant et au comparé par le biais d'un outil de comparaison.

De la métaphore, ayant une valeur argumentative, qui permet d'exprimer un bien de similitude de symbolique entre le signifiant et le signifié, d'où l'interprétation du référent dépend de l'univers socio-culturel et idéologique environnant.

De l'hyperbole où ce procédé consiste à mettre en valeur un fait, une idée au moyen d'une expression exagérée.

3- Analyse argumentative

3-1 Définition

L'analyse argumentative est une branche de la rhétorique qui a pour but d'éclairer d'expliquer toutes les modalités qui se trouvent dans le discours; comme le mentionne AMOSSY Ruth : «*l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public.*» (AMOSSY ,2002 :avant-propos)

Le discours argumentatif est un discours dont la visée est de produire un changement d'attitude chez l'allocutaire par rapport à un point de vue donné. Tout d'abord, il faut différencier l'argumentation dans la langue dite par Ducrot « argumentation linguistique» de l'argumentation dans le discours dite « argumentation rhétorique» .Celle-ci en question a pour but d'analyser toute sorte de discours qu'il soit explicite ou implicite comme l'affirme AMOSSY R.

Pour Christian Plantin et Jean-Blaise Grize, l'usage du langage dans une situation dialogique comporte toujours une dimension argumentative même si aucune stratégie n'est remarquée de façon explicite. Dans ce cadre AMOSSY revient sur la distinction entre visée et dimension argumentative:

« (...) *La simple transmission d'un point de vue sur les choses qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas avec l'entreprise de persuasion soutenue par son intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet.* ». (Ibid., p.25).

Dans ce sens, on peut distinguer entre les discours qui ont une visée argumentative de ceux qui ont une dimension argumentative, en d'autre terme un discours à visée argumentative est un discours qui consiste à convaincre et à persuader l'allocutaire; par contre un discours qui a une dimension argumentative est un discours qui sert simplement à transmettre un point vue sur un fait.

Dans l'introduction de son ouvrage l'argumentation dans le discours, AMOSSY parle en effet de « *fondements rhétoriques, logiques et pragmatique de l'argumentation*».

Il s'agit dans le 1^{er} cas, des discours qui visent explicitement d'agir sur le public, «exercer sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion» est le but poursuivi par les textes à « dimension argumentative». Parmi les discours qui comportent une dimension, mais une visée argumentative figurent « l'article scientifique, le reportage, les informations télévisées, certains formes de témoignage ou d'autobiographie, le récit de fiction, la lettre amicale, la conversation quotidienne» .L'analyse argumentative se fonde sur la doxa, AMOSSY R affirme que: « *l'analyse de l'argumentation dégage les couches doxiques sur lesquelles se construit l'énoncé sans pour autant à prendre parti sur leur valeur ou leur degré de nocivité.*» (AMOSSY, 2002, p.93)

Selon AMOSSY R: « *on rattachera la notion de « doxa» ou opinion commune d'une part à celles des ensembles discursifs discours social ou inter discours qui la portent d'autre part aux formes (logico) discursives particulières topoi de tous types, idées reçues, stéréotypes - ou elle émerge de façon concrète.*» (Idem., p.90) .La doxa est l'ensemble des opinions communes que l'auditoire à accepter comme c'est stéréotypes et des inter-discours vers des idées reçues.

L'analyse argumentative convoque diverses approches citons la linguistique de l'énonciation et la pragmatique. Autrement dit en conçoit le journaliste et le lecteur en tant qu'énonciateur et co-énonciateur à travers des marques de modalisations.

AMOSSAY dit : « *dans la mesure où elle étudie du langage en action et en situation l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique*» (Ibid., avant-propos). En d'autres termes l'argumentation est considérée comme action, le locuteur donne son point de vue en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur.

3-2- Théorie de l'argumentation

La théorie de l'argumentation dans le discours considère l'argumentation comme une dimension constitutive du discours. Elle cherche à « *décrire un fonctionnement discursif [...] à montrer comment se construit une logique d'ensemble et comment elle se déploie dans la communication*» (YANOSHEVSKY Galia, 2012, p.177). L'argumentation est une stratégie, elle est le fait de donner un point de vue sur un tel sujet afin de convaincre un interlocuteur et cela se fait en présentant des arguments.

Elle se réfère à l'art de conduire les actions dans le but de convaincre l'autre et de partager avec lui la même opinion en utilisant des preuves ou des arguments afin de convaincre l'autrui non seulement de changer son avis mais encore de lui pousser à agir, autrement dit l'argumentation est une « *action d'argumenter, ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait, en vue de prouver le bienfondé d'une affirmation, et de convaincre*». L'argumentation n'existe plus sans l'accord de l'auditoire ; Breton le confirme en disant qu' : « *il n'y pas d'argumentation possible sans un accord de l'auditoire. Il faut d'abord qu'il accepte de se placer en posture de débattre et d'être convaincu.*» (Philippe Breton, 2003, p.53)

À partir de ces propos, nous déduisons que l'argumentation n'a pas pour seul objectif de convaincre l'auditoire en usant des arguments mais il faut que ces dernières soient dotées d'éléments que l'auditoire en question a acceptés déjà. D'ailleurs, le même auteur ajoute que : « *la recherche d'un accord préalable passe par l'identification d'un «point d'appui», à partir d'un thème déjà accepté par l'auditoire*» (Idem., p.53), autrement dit, afin de convaincre l'auditoire, l'argumentateur met en scène un ensemble d'éléments que ce dernier a accepté

Déjà comme les représentations sociales, les croyances admises par une société ces dernières sont nommées « doxa».

La doxa est un ensemble d'opinion de préjugés qui ont cours à un moment donné dans la société. C'est sur la doxa que le discours argumentatif s'appuie afin de mieux convaincre et persuader l'auditoire. AMOSSY R déclare que : « *la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visé persuasive.* » (AMOSSYR, 2002, p.90).

L'argumentation se présente dans tout discours, selon PLANTINC : « *toute parole est nécessairement argumentative, c'est un résultat concret de l'énoncé en situation.* » (PLANTIN., 2000, p.25). C'est-à-dire qu'en parlant, nous utilisons beaucoup plus la subjectivité. Pour Ducrot O : « *tout énoncé est nécessairement argumentatif, il se définit moins par son sens immédiat que par ses implications.* » (Ducrot O., cité par SIOUFFIG et ROAEMDONCKEDV, 1999, p. 185). L'argumentation a une relation étroite avec d'autres approches telle que la rhétorique et la communication, nous allons de prime aborder l'argumentation dans la rhétorique.

3-3- Argumenter

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau affirment que:

L'argumentation est traditionnellement définie dans le cadre d'une théorie des trois opérations mentales: l'appréhension, le jugement et le raisonnement. Par l'appréhension, l'esprit conçoit une idée d'un objet; par le jugement, il affirme ou il nie quelques choses de cette idée pour aboutir à une proposition (« *l'homme est mortel*»); par le raisonnement, il enchaîne des jugements, de façon à progresser du connu à l'inconnu. (CHARAUDEAU P. et MINGUENEAU, 2002, p.67)

Les linguistes Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre ont étudié ce type d'acte illocutoire dans leur ouvrage intitulé l'argumentation dans la langue. Voici la définition qu'ils en donnent: « *argumenter, c'est présenter un énoncé E1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné, à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres), E2 à un interlocuteur.* » (Véronique Schott-Bourget, 2005, p.102).

Dans le discours, l'orateur vise à défendre son point de vue en démontrant par des arguments appropriés et bien choisis, c'est-à-dire par un raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition. S'il est nécessaire d'argumenter pour faire admettre une conclusion c'est qu'une contestation de la part de l'interlocuteur est possible.

3-4-Stratégies argumentatives

3-4-1-Convaincre

Le locuteur s'adresse à la raison du destinataire, c'est d'amener une personne à penser profondément la même chose que soi, nous devons lui exposer une série d'arguments rationnels en faisant appel à la raison. Il faut donc, en appeler des preuves logiques, nombre d'idées limitées en vue d'une bonne compréhension, des exemples claires illustrant les arguments: références historiques, littéraires, anecdotes, faits d'actualité..., et des compositions soignées:

plan simple et claire, progressifs, emploi des connecteurs logiques, conclusion pour que la personne finisse par être d'accord avec nous. Il s'agit d'avoir une stratégie argumentative, en connectant les arguments les uns avec les autres jusqu'à arriver à la conclusion, dans le but que l'interlocuteur adopte ce postulat.

3-4-2-Persuader

La stratégie de persuasion consiste à obtenir l'adhésion de l'interlocuteur en introduisant des arguments affectifs, en faisant appel à l'éloquence: figure rhétorique destinée à émouvoir, à impressionner, apitoyer ou effrayer le lecteur, rythme étudié, effets d'insistance ..., expression de la sensibilité personnelle de l'auteur, registre pathétique, lyrique, ironique, polémique...C'est-à-dire, viser l'imagination et les sentiments afin de sensibiliser. D'ailleurs, Charaudeau et Maingueneau confirment que la: « *la persuasion peut être vue comme le produit des processus généraux d'influence.*» (Charaudeau et Dominique, 2002, p. 428).

La Rhétorique est l'art qui sert à persuader et émouvoir par le discours, cet art se base sur 3 éléments essentiels (ethos /logos /pathos).

3-4-3-Délibrer

C'est effectuer un choix face à un dilemme en marquant des hésitations et des contradictions; en portant le pour et le contre pour s'adresser à la raison et les sentiments du destinataire.

3-5- Argumentation dans la rhétorique

La rhétorique est une tradition ancienne, elle se définit comme: « *une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire.*» (AMOSSY.R., 2000, p.6). Autrement dit, c'est une théorie (pratique théorique) qui consiste à bien parler en utilisant des bons arguments dans le but de convaincre. La rhétorique utilise de différentes figures de styles dans le discours afin de persuader l'auditoire, la rhétorique utilise la raison pour argumenter dans le but de convaincre un auditoire.

PERLEMAN C, confirme ses propos en disant que l'argumentation est: «*l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiments.*» (PERLEMAN C. cité par BRETON, 2003, p.11) Une fois déterminé, l'orateur doit trouver ses arguments, il s'agit des « moyens de persuasion » qu'Aristote nomme les « preuves » (l'éthos, le pathos et le logos nommés dans le triangle persuasif d'Aristote) pour que l'argumentation soit efficace, il faut qu'il y ait des preuves, ou des moyens par le biais desquels l'orateur peut remporter l'adhésion de l'auditoire.

Aristote a classifié trois principales sortes de preuves à savoir le logos, le pathos et l'éthos, des preuves adaptées à la doxa.

3-5-1- Ethos (crédibilité)

Concerne l'image de l'orateur qui doit être conforme à un certain idéal dans son discours pour qu'il puisse convaincre son public. Selon ROBRIUX.J: « *l'ethos représente les qualités liées à la personne même de l'orateur, c'est l'image qu'il donne de lui auprès du public.*» (Robrieux j j, 2000, p.17) Donc il renvoie à l'attitude de l'orateur, à son éthique et à sa réputation desquelles lui permettent de produire une impression favorable sur sa cible.

3-5-2- Pathos

C'est l'ensemble des émotions, passions et sentiments que l'orateur cherche à produire chez l'auditoire. ROBRIEUX. J. affirme que le pathos est : « *l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs: pitié, haine, colère, indignation, crainte*» (Ibid., p.17). Il s'agit ici de solliciter la sympathie et l'imaginaire de l'auditoire. Dans la même optique, Amossy.R rappelle que le pathos est l'effet produit sur l'allocutaire, moyen visant à persuader un public en faisant appel aux émotions. Les auditeurs perçoivent ce que l'orateur ressent. C'est l'émotion, la séduction, le toucher, l'empathie entre l'argumentateur et sa cible.

3-5-3- Logos

Logique: du grec « logos», l'argument peut convaincre l'auditoire par la logique, utiliser la raison pour convaincre. Les arguments dont se sert l'orateur doivent être logiques, ce qui amène le destinataire à raisonner et à bien réfléchir sur le sujet du discours.

D'après RBRIEUX JJ: « *l'argumentation du sens logique est dépassionné, celle qui permet de prouver*» (Ibid., p.18). L'argumentation met en œuvre un raisonnement dans une situation de communication selon Philippe Breton (cours magistral (Rhétorique et argumentation), enseignant: BEDJO Afankoe Yannick).

Le logos est le raisonnement logique derrière les déclarations du locuteur, le logos se réfère à toute tentative d'appel à l'intellect, à des arguments logiques, de sorte que le raisonnement logique possède deux formes: déductive et inductive.

Le raisonnement déductif soutient que « si A est vrai et B est vrai. L'intersection de A et B doit être vraie également». Par exemple, l'argument logos de « les femmes aiment les oranges» serait «les femmes aiment les fruits» et « les oranges sont des fruits». Le raisonnement inductif utilise aussi des prémisses. La conclusion n'est toutefois qu'une attente. Elle n'est pas nécessairement vraie du fait de sa nature subjective. Par exemple, les phrases « Pedro aime la comédie» et « ce film est une comédie» peuvent raisonnement nous amener à conclure que « Pedro aimera ce film».

Nous allons dès à présent voir ce qu'est l'argumentation dans le champ de communication.

3-6- Argumentation dans la communication

L'argumentation issue de la rhétorique classique et de la tradition démocratique, dans les champs de la communication moderne.

L'argumentation pénètre dans le champ de communication en ce qu'elle sert à communiquer, comme l'a préalablement constaté BRETON Philippe:« *argumenter c'est d'abord communiquer: nous sommes donc dans une situation de communication, qui implique comme toute situation de ce type des partenaires et un message, une dynamique propre.*» (BRETON ,2003, p.16-17)

L'argumentation renvoie à une activité humaine et sociale, elle a pour vocation les situations de communication dans la vie professionnelle mais aussi quotidienne.

3-6-1- Convaincre

C'est l'une des modalités essentielles de la communication. L'argumentation implique un émetteur et un récepteur; argumenter s'inscrit donc bien dans le triangle traditionnel de la communication afin de communiquer, l'orateur utilise divers moyens, telle que la convection. Cette dernière sert à l'expression des sentiments de l'orateur en question, d'informer à propos d'une situation précise, de convaincre dans le but de faire croire des opinions à l'auditoire.

Selon BRETON. P. l'argumentation a sa propre vision du monde, elle utilise la raison quand elle donne une opinion, afin de s'appuyer davantage sur elle ainsi l'opinion de l'auditoire influence sur les pensées précédentes de l'émetteur. Dans ce sens BRETON. P. Définit l'argumentation comme: « *un acte visant à modifier le contexte de réception, en d'autres termes les opinions de l'auditoire*» (Ibid., p22)

3-7- Argumentation dans l'approche pragmatique

La linguistique structurale (structuralisme, école dominante en science du langage en 20^{ème} siècle étudie essentiellement le système de la langue, et excluait de son champs tout ce qui se rapportait à la «parole». On a pu lui reprocher de ne pas tenir compte du locuteur ou du contexte d'énonciation. La pragmatique linguistique s'est développée à partir de la théorie des actes du langage. Cette théorie montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais aussi d'accomplir des actions. Celle-ci considérait le langage comme doté d'actes illocutoires et de « forces» perlocutoires. Ainsi, le langage n'était pas vu uniquement comme un système, mais comme pouvoir, comme force pouvant influencer et orienter les jugements et les comportements.

La pragmatique est une linguistique du discours qui intègre les situations et contextes de communication d'un énoncé et cela pour comprendre le sens de celui-ci. (Cours docteur Zebiri: n°03). D'ailleurs, G.SIOUFFIG et D.Van RAEMDONCK qui confirment que: « *l'analyse pragmatique (...) part du principe que le langage ne fait pas que décrire la réalité, mais qu'il agit sur elle. Celui qui parle accomplit une action (...) qui ne peut déclarer vraie ou fausse,*

mais plus ou moins réussie selon que le destinataire comprend l'intention du locuteur.»(G. Siouffi et D. Van Reamdonck, 1999, p.51) Autrement dit, le locuteur, en parlant, transmet des actes de parole (un certain contenu) à l'aide du code qui est la langue, au destinataire, et c'est à ce dernier qu'il devra décoder pour comprendre le message à travers ces actes en question. Cependant, même si le code est parfaitement partagé, la communication peut échouer, parce qu'elle contient un part de non-dit, d'implicite. Alors qu'entend-on par acte de langage?

3-7-1- Théorie des actes de langage

Cette théorie est introduite par le philosophe anglais John Langshaw. Austin dans son ouvrage: *how to do thing with words* (1962), elle est développée par J. R. Searle dans deux ouvrages ; *Les acte de langage* (1972), et *Sens et expression*, 1982. Pour lui la théorie de actes de langage s'oppose à la conception descriptive du langage qui veut que:

- La fonction première du langage est de décrire la réalité: nommer les objets du monde.
- Les énoncés déclaratifs ne sont ni vrais ni faux, mais réussis ou non. (Cours docteur Zebiri: n°03). Le philosophe en question distingue entre deux sortes d'énoncés:
- Les énoncés constatifs qui décrivent le monde, les constatifs peuvent être vrais ou faux.
- Les énoncés performatifs qui accomplissent une action, les performatifs peuvent être réussis à deux conditions que l'énoncé s'adresse à quelqu'un et que l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait. FUCHSC et du même avis qu'Austin en déclarant qu':« (...) *un énoncé performatif, par le seul fait de son énonciation, permet d'accomplir l'action concernée, l'énoncé performatif s'oppose donc à l'énoncé constatif qui décrit simplement une action dont l'exécution est, par ailleurs, indépendante de l'énonciation (...)*» Catherin Fuchs, « acte de langage », encyclopédie universalis [en ligne]. Donc, pour Austin, l'énonciation est le fruit de trois activités complémentaires, en énonçant une phrase quelconque, en accomplissant trois actes:

3-7-1-a- Acte locutoire

(Que dit-il?) (« *Actes de «dire quelque chose»*). (Charaudeau et Dominique, 2002, p.17). Production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue.

3-7-1-b- Acte illocutoire

(Que fait-il?) (« *Actes effectués « en disant quelque chose»*). (Ibid., p.17). Production d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement à une certaine « force» (déclarer, promettre, s'engager...). Les performatifs sont des actes illocutoires car ils accomplissent des actions citons les promesses, les demandes, les ordres...

3-7-1-c- Acte perlocutoire

(Pour quoi faire?)(« *Actes effectués « par le fait de dire quelque chose*»), (Ibid., P17). Cet acte sort du cadre linguistique. L'énoncé provoque des effets et de réactions (perturbation, changement) dans la situation de communication. Autrement dit les conséquences ou les résultats attendus de la part des interlocuteurs prés une action. À chaque niveau d'acte peut être direct ou dérivé.

D'après C.Kerbrat.Orecchioni, nous pouvons aussi considérer que l'acte perlocutoire réside déjà dans l'énoncé sous forme d'effets ou prétendus. Donc, l'énoncé est réussi si le destinataire reconnaît l'intention conventionnellement associée à son énonciation. Pour ce faire, le destinataire s'aide de marqueurs non ambigus (univoques), de l'intonation et du contexte.

A l'inverse, l'émetteur - pour réussir -doit se soumettre aux lois du discours que l'on peut résumer ainsi: « n'importe qui ne peut pas dire n'importe quoi, en n'importe quelles circonstances».

3-8- Contexte

Le contexte renvoie à l'environnement dans lequel une communication a lieu, autrement dit ce sont les circonstances et les conditions qui l'entourent. La notion du contexte est devenue l'un des concepts principaux de la pragmatique. Il est en lien direct avec le concept d'énonciation. SIOUFFI.G et RAEMDONCK D.V confirment ces mots en disant: « *le contexte désigne par conséquent tous ce qui entoure un texte, un énoncé ou un fragment d'énoncé - en tout cas une unité linguistique effective.*» (Siouffi & Raemdonck, 1999, p. 150). Dans son livre « *Analyse des textes de communication 2^{ème} édition* » a mobilisé trois types de contexte:

- 1-L'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel: c'est grâce à ce dernier qu'on peut identifier le moment et le lieu où l'énoncé est produit.
- 2-Le contexte: se présente sous des conséquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité à interpréter.
- 3- Notre connaissance du monde ou les savoir partagés antérieurs à l'énonciation: qui est l'ensemble des savoirs qu'on a acquis.

3-9- Implicite

Quand un locuteur s'adresse à un destinataire, il désire lui transmettre une information ou lui raconter un fait, il peut aussi souhaiter agir sur lui, le convaincre, l'interroger ou lui donner un ordre. Il y a deux manières de s'exprimer, la première est explicite et claire, par contre la deuxième est implicite et ambiguë. Dans cette optique, le locuteur n'exprime pas d'une manière équivoque sa pensée, c'est à l'interlocuteur d'en déduire ou d'en comprendre l'information à partir d'un mot, d'une phrase ou du contexte.

Dans l'opinion de Philippe Blanchet, toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite. Dans toute signification se construit en partie sur des données implicites car tout n'est pas dit, l'implicite est partout. Le discours journalistique est le lieu privilégié où se déploie l'usage de l'implicite. Le journaliste y recourt afin d'inciter le lecteur à deviner le sens caché de ces énoncés. La notion d'implicite pourra être considérée, selon Siouffi.G et Raemdonck D. V comme : « *la somme de toute ce qui s'oppose au sens explicite: il désignera des significations secondes qui peuvent être déduites de l'énoncé* ». L'énoncé peut avoir des sens explicites, mais cet énoncé peut aussi avoir différentes significations selon le contexte dans lequel il est produit, il faudra donc une bonne compréhension de l'énoncé pour en déduire son sens caché.

Selon AMOSSYR l'implicite expose des opinions et des croyances mais indirectement c'est au lecteur d'en comprendre la signification. Ducrot distingue entre le posé, le présupposé et le sous-entendu, selon lui:

« (...) *posé, le présupposé et le sous-entendu, une opposition profonde se fait toujours entre les deux premiers d'une part et le troisième de l'autre c'est que le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé. Le présupposé au contraire et à plus forte raison le posé se donnent comme des apports propre de l'énoncé (même si dans le cas du présupposé, cet apport veut n'être qu'un rappel d'une connaissance passé). Ils se présentent comme choisis en même temps que l'énoncé, et engageant par la suite la responsabilité de celui qui a choisi l'énoncé (même si, alors le cas du présupposé, le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur en déguisant ce qu'il dit sous (l'apparence d'une croyance commune)* ». (Ducrot O., 1984, p.21)

En effet, le sous-entendu caractère d'être conclus à partir de l'énonciation, est ce qu'on fait comprendre sans le dire, il n'est pas déduit de l'énoncé lui-même, mais de la situation d'énonciation, de ce fait le locuteur laisse entendre qu'il pense le contraire de ce qu'il dit contrairement au posé et au présupposé qui sont présent dans l'énoncé, le locuteur recourt à ses savoirs, voire aux croyances qu'il a acquises afin d'interpréter les énoncés implicites. Le sous-entendu est le non-dit c'est-à-dire le coté implicite de l'énoncé, selon Ducrot est le sens caché de l'énoncé c'est au destinataire d'en déduire le sens. Donc l'existence du sous-entendu est toujours incertaine et dépend du contexte, il est tiré de l'énonciation. Contrairement au sous-entendu qui est absent dans l'énoncé, le présupposé est présent, c'est des réalités supposées et connues par l'interlocuteur, les réalités en question se traduisent par les savoirs acquis déjà. D'ailleurs O. Ducrot confirme ces propos: « *sauf effet de style particulier, sont présents dans toutes les énonciations de l'énoncé. Ils ne peuvent pas, d'autre part, être opposés à un « sens littéral* » (Ducrot, 1991, P13). « Les présupposés sont ainsi préconstruits, construits antérieurement à l'énoncé » (Maingueneau, 1990, p.86, 87) .Les présupposés s'actualisent automatiquement sans égard aux circonstances particulières de l'énonciation.

3-10- Triangle argumentatif

En effet, en argumentation, nous pouvons distinguer entre les niveaux suivants:

3-10-1-Opinion de l'orateur

Il appartient au domaine de la vraisemblable, qu'il s'agisse d'une thèse, d'une cause, d'une idée d'un point de vue. Cette opinion existe en tant que telle, avant d'être mise en forme comme argument. Elle n'est pas forcément destinée à devenir un argument: on peut avoir une opinion et la garder pour soi, ne pas chercher à en convaincre les autres, ou simplement les informer qu'on y adhère soi-même.

3-10-2-Orateur

Celui qui argumente, pour lui-même ou pour autrui (dans ce dernier cas, le contrat de communication doit être explicite; c'est l'exemple type de l'avocat, qui argumente pour son client). L'orateur est celui qui, disposant d'une opinion, se place en posture de la transporter jusqu'à un auditoire et de la lui soumettre, pour qu'il la partage.

3-10-3- Argument

Défendu par l'orateur; il s'agit de l'opinion mise en forme pour convaincre; l'opinion se coule alors dans un raisonnement argumentatif. L'argument peut être présenté par écrit (dans le mot, une lettre, un livre, un message informatique), par la parole, direct ou indirect (par exemple, la radio ou le téléphone) ou par l'image.

Argumenter, c'est d'abord donner à l'auditoire de bonnes raisons à croire à ce qu'on lui dit. En rhétorique argumentative on distingue généralement trois types d'arguments: les arguments éthiques, liés à la personne du locuteur et à son image: les arguments pathétiques, liés au côté émotionnel aux passions qui ne sont pas forcément verbaux; et enfin les arguments logiques ou propositionnels, qui sont des énoncés vraisemblables destinés à accréditer une proposition controversée. Autrement dit, toute argumentation repose un triangle comprenant: l'éthos, le pathos et enfin le logos. Seuls arguments basés sur le logos sont objectifs et ce contrairement à ceux de l'éthos et du pathos qui sont foncièrement subjectifs puisque les premiers reposent sur l'image de l'argumentateur, et que les seconds supposent une connaissance de la psychologie du public.

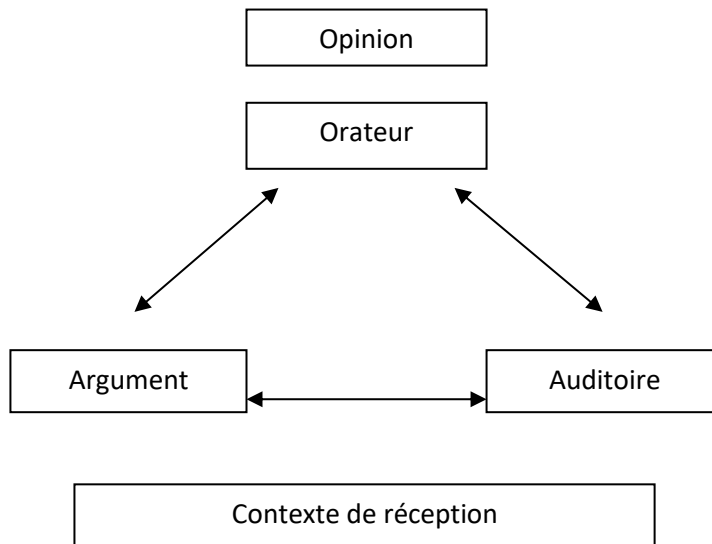
En effet, les arguments basés sur l'éthos et le pathos ne sont pas dominants dans un support comme le presse écrite où l'orateur (le journaliste) ne s'adresse pas directement à ses lecteurs, mais par le biais du journal, et n'a pas de données précises sur le profil des lecteurs, ni sur leur attentes.

3-10-4-Auditoire

Que l'orateur veut convaincre d'adhérer à l'opinion qu'il lui propose; il peut s'agir d'une personne, d'un public, d'un ensemble de publics ou même dans un cas limite de l'orateur lui-même lorsqu'il cherche à « s'auto-convaincre»;

3-10-5- Contexte de réception

Il s'agit de l'ensemble des opinions, des valeurs, des jugements que partage un auditoire donné, qui sont préalables à l'acte de l'argumentation et qui vont jouer un rôle dans la réception de l'argument dans son acceptation, son refus ou l'adhésion variable qu'il va entraîner (Philippe Breton, 2003:11)



Le schéma de la communication argumentative

3-11- Organisation du discours argumentatif

Le discours argumentatif s'articule généralement, selon les étapes suivantes :

- 1- Thème ou le sujet dont parle le texte en général.
- 2- La Thèse ou l'idée qui sera défendue par l'auteur tout au long de son discours, l'argumentateur prend position sur le thème proposé et cherche à convaincre l'interlocuteur de partager son opinion.
- 3- L'argument ou les idées qui assurent la validité de la thèse soutenue et qui doivent convaincre le destinataire. Les arguments fournis par l'argumentateur sont l'appui de sa prise de parole. Des fois les contre-arguments soutiennent l'argumentateur pour contrecarrer toute opposition à son point de vue.
- 4- Les exemples ou les faits concrets qui illustrent les arguments et facilitent leur compréhension, permettent de mieux convaincre le destinataire.

3-12- Procédés argumentatifs

Les procédés argumentatifs doivent être présents et respectés par l'argumentateur pour qu'il donne force à ses arguments. Nous les présentons de la manière suivante:

- 1- L'explication précise et claire. → Destinataire
- 2- La démonstration « justificative » → point de vue → accepter
- 3- La réfutation: doit utiliser la négation, opposition et le lexique de la concession pour rejeter la thèse opposante, et attirer le destinataire.
- 4- La délibération doit analyser → des arguments étudiés en vue d'une décision à prendre.
- 5- L'analogie: doit établir un lien de ressemblance entre deux éléments pour les comparer.

3-13- Typologie des arguments

Concernant la typologie des arguments, on distingue les arguments rhétoriques ou persuasifs, nous citons les cinq grands arguments :

- L'argument logique issu du raisonnement de l'auteur et il se fonde sur la logique du discours.
- L'argument de l'autorité qui s'impose du fait qu'il s'appuie sur des références connues de tous et qui apparaissent comme des vérités d'évidence.
- L'argument de valeur se réfère à un ensemble de valeurs (religieuses, morales, sociales...) bien installés ;
- L'argument d'expérience issu d'exemples. Il se fonde sur le recours à des faits, à des témoignages. Il est correct.
- L'argument *ad hominem* choisi en fonction de la personnalité du destinataire : adapté particulièrement, à sa culture, à ses goûts, à son vécu...

3-14- Dispositif rhétorique du discours

La disposition prend en compte traditionnellement cinq parties : l'exorde, la narration, la confirmation ou la preuve, la réfutation et la péroraison.

- 1- L'exorde: est une phase d'ouverture qui justifie la prise de parole de l'orateur et qui garantit souvent le succès de tout discours. Il est donc la présentation des circonstances...
- 2- La confirmation : la partie dans laquelle l'orateur emploie ses moyens ou ses preuves. Elle est essentielle puisque « *c'est de là que le discours tire sa vigueur et sa force*» (Ibid.), pour ce faire l'orateur y utilise des arguments et des exemples qu'il doit créer et mettre en œuvre...
- 3- Péroraison : l'orateur doit à son auditoire une conclusion et c'est, ce qu'on appelle la péroraison. L'orateur mise sur le passionnel et le pathétique...
- 4- La narration : la narration rhétorique est une séquence intégrée dans dispositif probatoire englobant. Cette séquence a deux caractéristiques : la longueur et l'introduction

d'une chronologie. La longueur est l'élément qui permet de discriminer la simple mention d'un fait de sa relation.

5- La réfutation : est une tâche oratoire essentiellement mobile et peut succéder à l'exorde ou la confirmation.

4- Analyse référentielle

4-1- Référence

On se rappelle que dans le texte de Pivot 1946, Benveniste affirme qu'une langue naturelle à l'inverse d'un langage logique, signifie d'emblée. Dans ce même texte, on voit que la référence, toujours distinguée de la signification devient un domaine d'étude du linguiste, sommé désormais de poursuivre l'analyse du système pour celle des phrases et par du discours car ces « deux univers différents (...) donnent lieu à deux linguistiques différentes » (130). Mais quelle sera la méthode si l'on ne veut pas ramener l'analyse du sens à une analyse logique à la manière de la sémiotique américaine ?

Benveniste ne pose pas alors cette question mais on peut penser qu'il y a répondu précisément dans ces analyses concrètes ou, prenant en compte les marques particulières de l'énonciation d'un sujet dans la langue c'est en linguistique qu'il reprend le problème logique de la référence. La description de ces marques en effet, amorcée en 1946, et poursuivie jusqu'en 1970, a élargi la notion de référence à l'ensemble de la situation d'énonciation. Selon que cette dernière est expérimentée ou non par un sujet assumant le discours énoncé, certaines formes linguistiques sont soumises à des variations réglées. Benveniste va situer sa nouvelle linguistique, celle qu'à partir de 1996 il appellera indifféremment linguistique du discours ou sémantique dans la description de ces types d'énoncés qui ont la particularité dépendent uniquement de la présence d'un sujet marquée dans l'énoncé.

4-2- Sens, penser la réalité

En sémantique on appellera « se référer » ou « dénoter » l'action d'identification par les mots. Ainsi « Paris » est utilisé pour se référer à/ ou dénoter la ville. L'entité qui est référée ici est appelée « référent ». Nous utiliserons la terminologie de John Lyons pour faire la différence entre les deux termes. Le mot « dénoter » est utilisé pour l'action du locuteur qui consiste à désigner des entités dans le monde réel. La dénotation est une relation immuable conceptuelle dans la langue qui ne dépend en aucun cas de la façon d'utilisation du mot. Par contre, la référence est une relation variable c'est-à-dire qui dépend du contexte. Si on dit : « un moineau est entré dans la chambre », on utilise deux groupes nominaux qui sont « un moineau » et « chambre » dénotent une certaine classe d'élément.

En sémantique, de différentes approches permettent de parler du monde réel.

Deux d'entre-elles sont particulièrement importantes pour les théories actuelles de la sémantique : l'approche référentielle (l'approche dénotationnelle) et l'approche représentationnelle. Dans la première approche, nous donnons du sens aux mots et aux

"phrases" complètes en indiquant comment ils sont reliés aux situations réelles (de la réalité) alors que dans la deuxième approche, nos perceptions de la réalité sont influencées par les structures conceptuelles conformément à notre langue c'est-à-dire qui dépendent de nos modèles mentaux. Ainsi, le locuteur a le choix de concevoir une même situation de différentes manières. Dans les exemples suivants, on peut distinguer soit une activité, soit un état.

4-3- Référence comme théorie du sens

Il existe des expressions linguistiques qui ne seront jamais utilisées pour se référer comme les mots: alors, très, peut-être, si, ne, pas etc. ces mots ne permettent d'identifier aucune entité du monde réel mais ils contribuent à donner du sens aux "phrases complètes". Par ailleurs, si on dit la phrase: « ce chat paraît méchant », le nom « chat » est utilisé pour se référer à une entité. Parmi les référents, on peut distinguer l'instant où il ne le fait pas. Soit l'expression nominale « une appendicectomie » en qualité de référent dans les phrases 1 et 2 où le nom indéfini n'a qu'une interprétation générique.

1- Ils ont pratiqué une appendicectomie ce matin.

2- Une appendicectomie est un acte chirurgical classique. On distingue les expressions à référence constante et à référence variable (dépendant entièrement du contexte).

Les expressions comme: «le tour Eiffel, l'Océan Pacifique» sont des expressions à référence constante variable. On peut aussi faire la distinction parmi les choses auxquelles on se réfère grâce aux expressions. Le terme référent d'une expression indique une chose signifiée par l'énonciation de cette expression dans un contexte particulier. Par exemple, le référent de « la capitale du Nigéria » sera la ville d'Abuja depuis 1999 (contexte historique). De la même façon, le référent de « crapaud » dans « j'ai marché sur un crapaud » sera le « crapaud » qui est mort écrasé sous mes pieds, chose qui pourrait être le référent de cette expression. Ainsi, le mot « crapaud » a un sens secondaire et plus général qui représente tous les « crapauds ». Ainsi, la dénotation est le rapport entre une expression et son extension.

On s'intéressera à la façon dont les nominaux sont utilisés pour « se référer (à) ». Les éléments nominaux les plus simples qui ont une référence sont les noms. Les noms sont des étiquettes utilisées pour nommer les gens, les places etc. et semblent n'avoir qu'un sens très restreint. Par exemples, dans le cas d'un nom-propre, il n'est pas raisonnable de demander le sens de « Karl Marx ». Les noms sont définis du fait qu'ils sont affectés d'un référent qui peut être identifié par l'allocutaire. Mais on souhaite savoir comment les noms fonctionnent?

4-4- Noms et syntagmes nominaux

Les noms et les syntagmes nominaux peuvent être utilisés pour se référer et les syntagmes définis ou indéfinis se comportent comme des noms pour désigner un individu. La différence entre ces deux syntagmes nominaux repose sur la connaissance de l'identité de la femme par l'allocutaire et/ ou que la femme a été identifiée à l'exemple 1 ou l'identité est inconnue.

1- J'ai parlé à une femme à propos de la nuisance sonore.

2- J'ai parlé à la femme à propos de la nuisance sonore.

Les nominaux peuvent aussi dénoter des substances, des actions ou des idées abstraites.

3- qui peut se permettre un café?

4- Dormir et soi happy.

5- Elle a une passion pour la justice.

Certains nominaux ont un comportement dénotationnel délicat comme le nominal aucun étudiant dans la phrase suivante ou aucun étudiant ne dénote un individu qui a aimé ou pas la lecture.

La signification de cette " phrase complétée" peut être paraphrasée comme dans, les exemples suivants:

7- Parmi les étudiants, pas un n'a aimé la lecture.

8- Pour chaque étudiant x, x n'a pas aimé la lecture.

Ce comportement dénotationnel complexe est une caractéristique des quantificateurs tels que: certains, chaque, tout(s), quelque, aucun, peu etc. Ils permettent au locuteur d'impliquer de façon flexible d'ensemble d'une classe d'entité ou une petite partie:

9- Chaque français reconnaîtrait son visage.

10- Certains français ont voté pour lui deux fois.

11- Quelques français ont voté pour lui.

On peut aussi combiner les quantificateurs à une négation pour produire des effets assez subtils comme dans la phrase suivants:

12- tous les américains ne consomment pas du café.

Conclusion

Nous avons tout au long de ce chapitre tenté de présenter les différents concepts relatifs à notre domaine de recherche à savoir les différents types l'analyse énonciative, argumentative et référentielle dans le discours. Celles-ci englobent les trois approches essentielles de la linguistique et de la rhétorique.

Ce chapitre a tenté de définir le domaine et ses approches dans lequel s'inscrit notre recherche ; il s'agit du « l'analyse du discours »

Chapitre II

Discours journalistique

Introduction

Après avoir défini et exploré les concepts relatifs à notre étude, nous allons, à travers le prime de ce présent chapitre, parcourir vers « le discours journalistique ».

Nous aborderons, en premier lieu, la définition du discours journalistique, en citant ses caractéristiques et ses genres notamment la chronique journalistique. Nous tenterons, par la suite, de montrer le rapport qui existe entre le discours journalistique et la communication dans la presse écrite, le positionnement énonciatif et l'argumentation.

Il est question dans ce chapitre de faire une étude approfondie de discours journalistique et ses rapports avec l'énonciation, l'argumentation et le référent ; ces dernières présentées dans les articles de Kamel Guerroua dans la Chronique « Raina Raikoum » dans le Quotidien d'Oran.

1- Discours journalistique

Le discours journalistique désigne l'ensemble d'énoncés qui se basent sur la transmission qui se produisent dans « L'immédiate » relatifs aux sujets d'actualité à un large public. Il est un genre discursif qui consiste à rapporter des faits et relater des événements qui se produit dans l'instant ce qu'on appelle l'actualité. Le discours journalistique a pour but d'apporter notamment des explications afin de répondre au "pourquoi" et au "comment" des faits produits mais également pour informer les lecteurs ou en général les citoyens. Selon Charaudeau: « *le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle également d'en expliquer le pourquoi et le comment afin d'éclairer le citoyen.* » (Charaudeau, 2001, p. 14)

Le discours journalistique traite les différents domaines que ce soit politiques, sociaux, commerciaux, économiques, etc. afin d'intéresser un large public.

Le discours journalistique est le genre discursif qui nous intéresse, il se caractérise par des normes et des règles dans le but de transmettre un message.

1-1 Caractéristiques du discours journalistique

Le discours de la presse prend sa particularité de son hétérogénéité dans le traitement des sujets qui sont prédestinés à un public large et varie. Celui-ci se caractérise par:

- a- Le premier but est d'informer, il est lié à la réalité et l'instant présent de l'évènement c'est ce qui le caractérise par rapport aux autres discours que ce soit par rapport au discours littéraire, historique ou scientifique c'est ce qu'on appelle l'actualité ou en d'autres termes la quotidienneté.
- b- La vulgarisation du discours dans l'usage du style grammatical qui est simplifié parce qu'il vise l'information.
- c- Il suppose une activité de hiérarchisation, structuration et valorisation des sujets présentés, un discours journalistique doit suivre une structure de rédaction bien déterminée, on se basant sur le schéma suivant: un titre, un chapeau puis le compte rendu ou le corps du texte et facultativement une illustration avec une légende.
- d- L'utilisation d'un langage spécifique enseigné dans les écoles du journalisme. Maingueneau nous a fait comprendre que certaines spécialités utilisent des termes spécifiques à eux, il dit:

« Il existe des dénominations qui n'appartiennent pas au lexique courant mais sont propre à certains métiers: le journaliste, par exemple, utilisent un vocabulaire spécifique enseigné dans les écoles professionnelles» (Maingueneau, 2007, p.37).

- e- Des phrases simples et courtes utilisées dans la rédaction de différents genres avec un lexique simple puisqu'ils racontent des faits réels.
- f- Un discours journalistique doit comporter des évènements immédiats et réels tirés de sources fiables, il doit être également simple grammaticalement «...elle commande d'éviter l'emploi des tournures des phrases recherchées» (Gallard, 1980, p, 91)

Ces critères permettent de différencier le discours journalistique des autres discours car il s'adresse au large public.

D'autres caractéristiques générales: la révélation, la force de l'exemple, la scénarisation, la dramatisation, et la schématisation.

Le discours de presse est une composante du discours social dans la mesure où ce discours et mémoire des évènements, se produisent dans la société, bref, une mémoire constituée collectivement.

Ce discours est essentiellement différé dans le temps et dans l'espace il se place soit avant les évènements, dans ce cas il les anticipe, soit après, et alors il le diffuse. Dans les deux cas, il représente les évènements car il n'est ni au moment ni au lieu de leur surgissement même s'il garde une certaine proximité temporelle avec ceux-ci. Il n'est ni le fait d'un locuteur unique, ni d'un (des) récepteur (s) homogène (s).

Tout en s'adressant à tout le monde ce discours prédestine son message à un certain membre de la société dont il a fait son public-cible.

1-2-Style journalistique

Le journaliste doit dégager le message essentiel de toute l'information comme un rôle principal .PELISSIER suppose: «Le rôle du journaliste, c'est- à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage, est d'autant: plus important [... .]Le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées plus importantes».

En écrivant son article, le journaliste doit répondre aux six questions caractérisant la pyramide : de l'information, comme l'indique la figure suivante

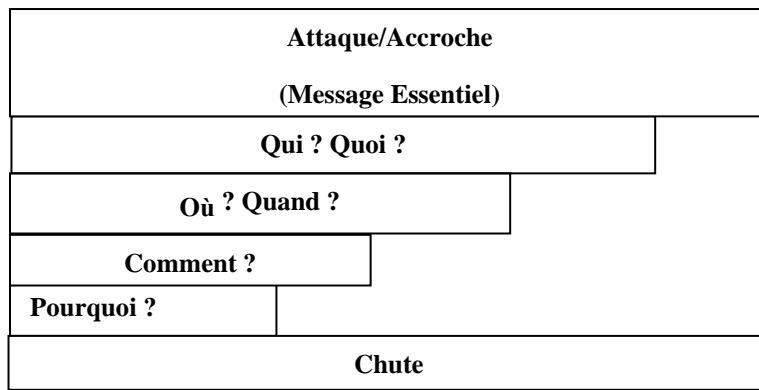


Figure N° 02: La pyramide de l'information

La pyramide de l'information est la plus *recommandée* dans la rédaction pour donner l'information essentielle à un lecteur pressé suivant l'ordre: titre, sous-titre, chapeau, attaque, corps, chute de l'article.

1-2-1- Eléments structurants

L'article journalistique se compose ces trois éléments suivants:

- *Les attaques*: ce sont les premiers mots ou phrases qui accrochent le lecteur en vue de l'inciter à lire le contenu de l'article et lui donner son temps. Il est préférable d'adopter une attaque courte et rythmée.
- *Les relances*: suivent les attaques et donnent aux lecteurs l'envie de poursuivre la lecture de l'article entamé. Le journaliste utilise deux techniques pour les relances : l'exergue et l'intertitre
- *Les chutes*: la chute clôt l'article, elle est très importante .Elle doit laisser une impression chez le lecteur pour le susciter à lire ce genre d'article prochainement. Elle peut se former comme ouverture ou fermeture de l'angle, en résumé l'article, un jeu de mot ou une formule brillante.

1-2-2-Outils de l'écriture journalistique

- *Les anecdotes significatives* : le journaliste fait référence aux anecdotes comme un témoignage, pour raconter une très courte histoire rendant la lecture des concepts satisfaisante et compréhensible.
- *Les images et les exemples* : quelque fois le journaliste exploite les photos, les dessins à l'intérieur des articles permettant aux lecteurs de comprendre les concepts et les informations condensées comme un premier rôle. Et l'espace visuel joue un rôle attractif qui impressionne son récepteur. Sur ce point, MOURIQUAND estime que

« Le succès de la visualisation a donné naissance à une nouvelle es adaptées à divers supports. Elles montrent combien le concept d'écriture peut s'éclaircir » (MOURIQUAND ,J.1997,PP.16-17.).

Les chiffres et les sigles révèlent à leur tour le souci du rédacteur de montrer que tel concept est applicable dans la vie « *et qui témoignent que le journaliste est bien allé sur le terrain* »;

- *Les citations* : le journaliste fait témoigner par la citation pour renforcer son opinion de jugement attribuant à un acteur compétent. Car il peut s'exprimer en deux types « *le bon mot, ... Drôle, imagée, elle résume bien mieux que ne l'aurait fait le journaliste un problème ou une situation* ».
- *Les formules* : l'auteur peut avoir recours aux proverbes et à des formules populaires pour faciliter la compréhension dans certains passages difficiles.

2- Presse écrite algérienne : Histoire et genèse

- La presse écrite algérienne d'après produite par des indigènes existait déjà pendant la colonisation, mais clandestinement. Après l'indépendance, quelques titres ont vu le jour. Mais la diffusion et la publication des titres n'ont jamais été aussi importantes que cette dernière décennie "qui a été plus que toute autre période (...) théâtre d'une évolution rapide, aboutissant à une grande diversification et à une multiplication des médias écrits." (BRAHIMI. B., 1997, p. 109).
- Jean-Toussaint Merle, secrétaire et historiographe du Maréchal de Bourmont publia le 29 juin 1830 le premier numéro de "L'estaffette d'Alger". Il a créé ainsi la première publication sur le sol algérien, sur la presqu'île de Sidi-Ferruch. Le deuxième et dernier numéro de la version africaine du journal fut publié le 4 juillet, le jour de l'entrée du corps expéditionnaire français à Alger. Dans les années qui suivirent, la presse algérienne fut dans les faits une presse officielle, administrative, civile ou militaire. En janvier 1832, le baron Pichon créa le "Moniteur Algérien". En Juillet 1839 Auguste Bourget fonda l'Akhbar à Alger, et le 5 Octobre 1844, Adolphe Perrier créa "L'Echo d'Oran".
- La Seconde République Française libéralisa la presse algérienne et de très nombreux journaux firent leur apparition : Abeille de l'Atlas, Le Nador, la Sentinelle Républicaine d'Alger, Courrier de Constantine, Les Deux Frances, Brûlot de la Méditerranée, Gourayah (Rougie), Courrier d'Afrique,

- L'Algérie, Le Précurseur, L'Afrique Française, L'Etoile d'Afrique, L'Echo de l'Atlas... La presse algérienne malgré le retour de la censure sous le
- Second empire garda une certaine liberté de ton et d'esprit. La création du premier journal indigène remonte à 1882. Plus tard naissèrent Ikdam de l'Emir Khaled, puis El Ouma, le journal des nationalistes. Organe du gouvernement et du FLN, le premier numéro d'Al Chaâb est sorti le 19 septembre 1962, à l'occasion du 4e anniversaire de la création du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)
- Pendant la période coloniale, 180 titres de presse en français et 90 titres en arabe ou bilingues sont publiés en Algérie. La majorité de ces titres ont une durée de vie limitée. La presse écrite est née au Maghreb à peu près dans la même période, dans les années 1820-1840. Les journaux sont publiés par des Européens dans leurs langues. Le premier journal paru au Maroc est un journal espagnol, *El Liberal Africano*, publié en 1820. En Libye les Français publient à partir de 1827 *Al-Munaqqib* (Le Curieux) et
- en Tunisie les Italiens publient en 1838 *Il giornale di Tunisi e Cartagine* (Le journal de Tunis et de Carthage).
- Le premier titre publié en Algérie est *L'Estafette d'Alger*. Deux numéros de ce journal sont tirés par les troupes françaises pendant le débarquement à Sidi Fredj en juin 1830 : le 25 juin et le 5 juillet. À partir du 27 janvier 1832, le baron Louis-André Pichon (conseiller d'État et intendant civil de la colonie) crée *Le Moniteur algérien* pour publier les lois, les ordonnances, les discours, les circulaires, les décrets du le nouveau pouvoir français ou de la Régence. La fréquence est plus ou moins hebdomadaire. Il compte entre 2 et 6 pages, avec une petite partie en arabe

2-1- Presse écrite en langue française

- *Le Moniteur algérien* était le seul journal autorisé par les autorités coloniales jusqu'au 12 juillet 1839. À cette date sort un nouveau journal français au titre en arabe : *Al-Akhbar* (Les Nouvelles). Le journal avait une petite tendance indigénophile, sans remise en cause de la colonisation pour autant. Il disparaît une première fois entre le 30 septembre 1897 et le 30 novembre 1902, et définitivement le 10 février 1934.

- Après c'est au tour de la presse régionale. Il y a en premier en 1844 à Oran l'hebdomadaire *L'Écho d'Oran*, ensuite *Le Seybouse* à Bone (Annaba) et *Le Courrier de Philippeville* à Philippeville (Skikda). En 1846 commence l'application d'un régime sévère de censure en Algérie.
- Le 15 septembre 1848 les autorités coloniales commencent la publication d'un journal en deux éditions. La version en arabe s'appelle *Al Moubachir* (Le Messager). C'est le 3^e journal publié en arabe dans le monde après *Al Tanbih* (Mise en garde) en 1800 et *Al-Waqai' al-Misriyyah* (La Gazette Égyptienne) en 1828, publiés en Égypte. Le titre de la version française est francisé en *Le Mobacher*. C'est un journal bimestriel de propagande idéologique. Il était envoyé d'office à tous les responsables algériens musulmans. Puisque la rédaction comptait des journalistes algériens, on peut parler à juste titre du *Mobacher* comme « le premier exemple de l'école de journalisme en Algérie ». Il disparaît en 1928.
- Au début du XX^e siècle l'Algérie compte une douzaine de journaux gouvernementaux ou indépendants : *La Dépêche de l'Est* (paru en 1883), *La Dépêche algérienne* (paru en 1885), *L'Écho d'Alger* (paru en 1892), *L'Algérie* (paru en 1893), *La Vigie*, *Le Petit Algérien*, *Le Petit Colon*, *Al-Akhbar*, *Le Radical*, *Le Moniteur*, *L'Union*, *Les Nouvelles...* Tous ces journaux sont en français pour les Français. Le tirage total de ces journaux ne dépasse pas 200 000 exemplaires car les lecteurs préfèrent lire et commenter les journaux importés de Francejjh.

3- Genres journalistiques dans la presse écrite francophone

Le discours journalistique se détermine par deux critères particuliers: donner une information récente, exprimer son opinion sur un sujet.

Dans le discours de la presse, on distingue deux grands genres rédactionnels : le genre d'information et le genre du commentaire.

A- Le genre de l'information: touche d'une part l'information, et d'autre part l'explication, il englobe les genres rédactionnels suivants: nouvelle, filet, compte rendu, reportage, interview...

B- Le genre de commentaire: touche l'opinion, le jugement et le sentiment il englobe les genres rédactionnels suivants: éditorial, billet, chronique, tribune libre et l'écho ...

3-1 Chronique journalistique

La chronique est un article qui appartient à la catégorie des commentaires. C'est un texte d'opinion qui n'engage pas le journal dans lequel il est écrit. Elle est rédigée par un journaliste intellectuel ou même par un écrivain. Elle apporte les informations les plus récentes sur un sujet particulier avec un commentaire personnel qui engage que son auteur. Dans le dictionnaire le petit Larousse, la chronique est définie comme suit:

« Rubrique de presse (journal, revue, etc.) consacrée à l'actualité dans le domaine particulier, chronique politique, sportive » (Le petit Larousse illustré, 2006, p.215). Elle est publiée régulièrement par « un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui « a une plume » donne régulièrement son avis sur l'actualité en général, [...] [ou sur] un sujet de son choix » (AGNES, 2008, p.202)

Constamment soumise à l'actualité, la chronique est un espace stratégique dans le journal dans la mesure où le chroniqueur devient l'œil du lecteur sur le monde et stimule continuellement sa réflexion.

« Une rubrique de l'actualité, chronique boursière, judiciaire, sportive... » (Larousse, 2010, p. 200)

Le discours journalistique traite les différents domaines que ce soit politiques, sociaux, commerciaux, économiques, etc. afin d'intéresser un large public. Ayant un caractère évènementiel, chronologique.

Le chroniqueur présente l'image de sa société. Il observe et analyse les événements qui l'incitent à commenter et à réagir. Donc, son rôle est d'éveiller et de sensibiliser la population.

La chronique repose aussi sur la personnalité de celui qui lit, qui comprend l'actualité et la façon choisie de la raconter.

Puisque la chronique porte la marque personnelle de son auteur; il est permis d'y utiliser la première personne du singulier. Aussi, les mots et les expressions utilisés dans la chronique peuvent dépasser le sens premier vers des degrés sémantiques supérieurs.

Selon Laurent Digon, dans son article intitulé « fiche outil: comment écrire une chronique? » en 2007, la bonne production d'une chronique impose au chroniqueur d'être précis et créatif; de bien soigner ses arguments d'avoir un bon engagement pour interpeller son lecteur. De son côté, le lecteur des chroniques est invité à sentir de la pondération dans les écrits du chroniqueur à travers son style et les arguments qui étayent ses opinions.

1-3-1- Caractéristiques de la chronique

Les fondamentales de la chronique:

1- La chronique journalistique se caractérise par son rédacteur: un journaliste, un intellectuel ou une personnalité qui donnent leurs avis sur un sujet de leur choix, « on lit la chronique pour savoir ce que l'auteur pense de tout et de rien comment il en parle à qu'il donne des coups de griffe et à qui il envoie des fleurs». (Ross, 2005, p.3)

2-Elle est régulière et personnelle, elle adopte généralement une méthodologie pluridisciplinaire

3-La chronique traite des sujets de la vie quotidienne.

4-la chronique journalistique est connue par une périodicité fixe, une même page, un même emplacement et un espace limite.

3-1-2- Types de la chronique

AGNES et Croissandeau (1997, p.81) ont établi trois types de chroniques:

1- Spécialisé: s'intéresse à l'actualité d'un secteur particulier; la politique, les questions de société.

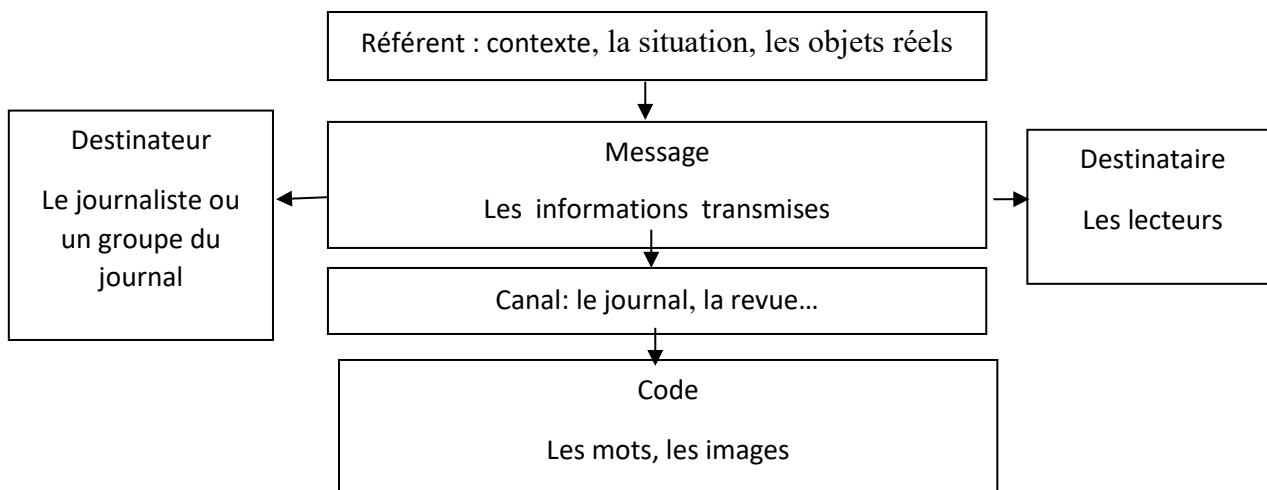
2- Généraliste: aborde n'importe quel thème lié à l'actualité mais avec un seul sujet par article. Celui-ci est souvent proche de l'analyse, mais traite de manière plus subjective.

3- Type en «bloc-notes», la chronique comporte plusieurs sujets, puisés dans la l'actualité de la période (la semaine le plus souvent, et le plus souvent présentes soit par la date soit par le thème.

Topographiquement, la chronique occupe une place stable dans le journal. Elle est publiée régulièrement sur la même page.

4- Situation communicative dans le discours de presse

Toute situation de communication se compose de deux protagonistes et autre quatre éléments, en appliquant par le schéma de Jakobson dans le discours de presse écrite:



Le schéma de Jakobson dans le discours de la presse écrite.

Chaque élément de ce schéma remplit une fonction ainsi à travers la fonction: expressive (en relation avec l'émetteur du message), poétique (centrée sur la structure du message), conative (centrée sur l'acte du discours), référentielle (liée au contexte, elle est centrée sur ce que le locuteur à dire à autrui), métalinguistique (centrée sur le code), phatique (de maintien de la communication) . (cours n°2 docteur Zebiri)

Selon Charaudeau deux instances sont mise en relation par la communication médiatique: l'instance de production et l'instance de réception).

La première : l'instance de production: est un procédé médiateur entre les deux mondes. Le monde extérieur: la ressource de l'information et le monde médiatique.

La deuxième: est la part de lecteur, «dont la figure majeure dans la presse écrite s'appelle lecteur. A pour rôle de prendre connaissance (lire, écouter, voir) des informations qui lui sont présentées [...], et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action» site de Charaudeau.

De ce fait, le lecteur doit accomplir la tâche de la communication.

D'après la définition de l'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau (2002, p.138) pour réussir tout acte de la communication, il est conditionné que les deux partenaires d'un acte de langage se comprennent au moins, et puissent interagir à la fin.

Cette instance (2) représente un public intellectuellement intéressé et émotionnellement engagé envers l'information dans laquelle le journaliste tente d'étudier ses réactions effectives chez le public.

A cet effet, le contrat de communication médiatique a deux finalités, l'une transmettre l'information objectivement et la deuxième commerciale qui s'intéresse à captiver un grand nombre de public à travers de « *faire ressentir des émotions à son public*». (Charaudeau, 2014, p.18)

5- Discours journalistique et positionnements énonciatifs

«*Tout acte du langage est un acte d'échange interactionnel*» (Charaudeau, 2005, p.29). C'est-à-dire un échange entre un "je" et un "tu" entre deux partenaire: « un sujet communicant et un sujet interprétant» (Ibid., p.29) liés par un principe d'intentionnalité dans une situation de la communication.

« *la notion de situation de l'énonciation est au cœur de texte réflexion de l'énonciation, il s'agit d'un système de données de point de repère par rapport auxquels doit se construire toute*

énonciation, en particulier, pas d'énoncé sans détermination personnelle et temporelle»(Mainguneau. D, 2002, p.8).

La situation d'énonciation se focalise sur la subjectivité car elle est « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet*» (Benveniste, 1966, p.259). Elle s'intéresse aux coordonnées déictiques (je, tu, ici, maintenant...) et aux formes linguistiques appropriées: tout élément référant au moment de l'énonciation soit qu'il est temporel et / ou spatial.

Toute chronique journalistique est une constitution linguistique où s'organise une panoplie d'éléments essentiels constituant une activité d'énonciation.

Dans la chronique journalistique, l'énonciation qu'est définie par un «dire» et qui résulte à un «dit» (énoncé) doit passer par l'identification de la chronique (la caractérisation du journal, le chroniqueur, la mise en page de la chronique); doit englober le paratexte du journal (la topographie de la chronique, le titre, l'exergue, le nom de la signature du chroniqueur , la phrase isolée, l'illustration...), comme elle doit s'intéresser à la structure des énoncés du corps de l'article.

Des instructions sur le positionnement énonciatif au regard du possible « engagement» du sujet énonçant: l'enjeu de crédibilité exige de celui-ci qu'il ne prenne pas parti, d'où un délocutivité obligée de l'attitude qui devrait faire disparaître le «je» sous des constructions phrastiques impersonnelles et nominalisées.

Selon Charaudeau, le journaliste nous fait dire que voilà « je vous dis ce qui se passe dans le monde»

L'énonciateur doit se construire un ethos de conviction d'autorité et de puissance. L'énonciateur journaliste, lui, en principe ne devait être préoccupé que par sa crédibilité aux yeux de son lecteur en se construisant un ethos de savoir.

Le discours journalistique, il est conduit au nom de la finalité commerciale et de l'enjeu de la captation quelle entraîne, à glisser vers un discours persuasif, ce qui n'est pas inscrit dans le contrat médiatique.

6- De l'argumentation dans le discours journalistique

Il existe un rapport entre l'argumentation et l'analyse du discours, Benveniste le définit comme «*toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière*» (Benveniste, 1974, p.241). Cette citation montre que tout échange verbal repose sur un jeu d'influences mutuelles et sur la tentative en utilisant la parole pour agir sur l'autre.

C.K Qrecchioni partage la même vision avec E. Benveniste en insistant plus sur la force de la parole, «*Influences mutuelles: parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant*» (Benveniste, 1990, p.54-55).

Il y a une argumentation, quand un orateur tente de convaincre un auditoire de la validité de son opinion, en lui présentant les éléments qui la justifient. Toute acte d'argumentation présuppose l'existence d'un locuteur, d'un allocutaire, d'un ou des arguments et une conclusion visée par le discours produit.

Le champ de l'argumentation est très vaste et ses procédés sont multiples, nous abordons deux points très importants: classe et échelle argumentative. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue élaborée par Anscombe et Ducrot (1983).

En tant compte de l'argumentation est une dimension constitutive du discours et que l'argumentation se situe au cœur du discours, nous pouvons dire qu'il n'y a pas une séparation entre les deux disciplines: argumentation et analyse du discours, «*de ce fait disparaît la séparation traditionnelle entre une discipline qui traite du discours (l'analyse du discours) et une autre qui traite l'argumentation (la théorie de l'argumentation) : il s'agit d'analyser dans leur matérialité discursive les modalités de l'argumentation directe aussi qu'indirecte*» (Amossy, 2018, p.2)

Selon G, Gauthier, proposition et justification sont des combinaisons requises pour la construction d'un argument.

Il ne s'agit pas de ce qui est connu dans la langue courante par argument (trouver des arguments en défendant ou réfutant une thèse), mais c'est un trait constitutif qui rejoint dans le fonctionnement du discours, l'énonciation, la subjectivité, le dialogisme et l'ethos comme présentation de soi.

L'argumentation s'articule autour de deux constituants: une proposition (la thèse, le jugement d'avis, l'évaluation, la prescription ou toute autre chose semblables mise de l'avant) et une (des) justification (s) (les raisons, motifs, mobiles ou autre présentes à l'appui de la proposition). Ces deux constituantes sont nécessaires pour qu'ils aient argument. Maintenant, outre ce dispositif, il en est de ce cas ou une proposition se manifeste sans appui justificatif. Cela est tout à fait plausible et cohérent quant à la logique de l'information mais elle ne sera plus qualifiée comme argument plutôt une forme d'opinion.

Nous pouvons schématiser ce que nous venons se décrire comme suit:

- Argument = proposition + justification
- Opinion = proposition + 0 justification

Ces deux éléments centraux (argument. / Opinion.) sont utiles à l'analyse argumentative permettant de ce fait de schématiser l'argumentation d'un discours en lui conférant une représentation symbolique.

Conclusion

A travers ce deuxième chapitre, nous avons ancré les bases nécessaires pour réaliser notre analyse.

Selon Charaudeau, deux instances sont mises en relation par la communication médiatique : l'instance de production et l'instance de réception.

Le discours journalistique implique les deux protagonistes qui sont en relation réciproque ; l'énonciateur et le lecteur, il n'y a pas d'émetteur sans lecteur et vice versa.

Dans le cas de notre recherche sur le discours journalistique, il s'agit d'analyser comment le journaliste se positionne et comment les deux partenaires s'interagissent selon les référents présents.

Chapitre III

Analyse des données

1-Présentation du corpus

Notre étude relative à l'analyse énonciative, argumentative et référentielle du discours journalistique le cas des articles du "Kamel Guerroua" cette analyse se concentre plus particulièrement sur un corpus de chronique paraissant dans un quotidien national d'expression française. Elle tend à expliciter le traitement de renseignements relatifs au discours journalistique afin de cerner son impact sur le lectorat et sur la société.

Le Quotidien d'Oran ainsi conquiert la place de premier quotidien francophone algérien et celle de quotidien de la référence pour la presse étrangère.

La qualité de la production journalistique de ce journal a bénéficié de recrutement de journalistes très expérimentés qui ont assuré la qualité de la langue et la couverture médiatique conforme à ce qui est attendu d'un quotidien d'information.

Ainsi à travers le discours journalistique, plus particulièrement, à travers celui de la chronique "Raina Raikoum", nous cherchons à observer ce que dit le journaliste au sujet des événements, sa manière de présenter les faits et leur impact sur le lectorat.

Raina Raikoum, est le titre générique des articles qui paraissent à la page trois du journal. La chronique est le plus souvent insérée au milieu de la page trois, encadrée et présentée sur deux colonnes avec des caractères gras en italique. Ce titre peut être traduit comme « notre opinion-votre opinion », donc invitant et incitant en même temps le lecteur à rejoindre une forme d'« agora », le sollicitant, le prenant à témoin et l'interpellant directement par ce titre qui dégage au-delà de sa fonction informative, une charge émotionnelle.

On a donc l'impression d'une sorte de va et vient entre le locuteur journalistique et le lecteur, donc d'une relation du basculement et de mise en commun, à travers d'un discours journalistique et un lecteur et tenter enfin de faire adhérer le lecteur au propos tenus et de le faire réagir. C'est une sorte de contrat relationnel entre le journal et son lectorat qui est en cours de développement.

Kamal Guerroua est un poète et journaliste. Il est né en Kabylie en 1982. Études à Alger, puis à Toulouse en France. Une dizaine de livres à son actif, entre recueils de poésie, nouvelles, roman et essais. En tant que chroniqueur au Quotidien d'Oran, il s'est chargé de la page Raina Raikoum dans laquelle, à travers ses billets qui mêlent analyse, critique, ironie et parfois humour, il décortique l'actualité nationale et internationale.

Nous avons choisi de travailler sur un corpus composé de trois articles publiés dans la chronique susmentionnée dans le Quotidien d'Oran, du février à mai 2023.

En vue de prendre une idée générale sur notre corpus, nous avons organisé les titres des articles et la date de l'apparition dans la grille suivante :

Titre	La date de l'apparition
1-Du rêve et de l'espoir ...	Le 26-02-2023.
2-Réussir, mais c'est quoi au juste ?	Le 09-04-2023.
3-Qu'est qui nous arrive ?	Le 03-05-2023.

Afin de réaliser notre analyse, nous avons choisi la méthode de l'analyse de contenu ; une méthode d'analyse de données qualitative qui : « *consiste à décomposer l'objet d'étude en allant au plus complexe au plus simple. Cette méthode de recherche le plus petit composant possible, l'unité de base des phénomènes.* ». (Omarn Aktouf, 1992, p.13) pour les raisons suivantes :

- La méthode a un caractère objectif.
- L'interprétation de contenu à partir d'un texte (article de presse...).
- Elle rend la signification des messages explicite (interprétation) en réduisant son contenu (résumé).

Pour accomplir notre analyse, nous avons choisi de la fonder sur la division en trois parties : analyse énonciative, analyse argumentative et analyse référentielle.

Nous voulons démontrer que la manière dont les données textuelles sont constituées et manipulées permettant de relever les différents types d'informations présentes dans notre corpus.

2-Questionnaire

Notre choix méthodologique s'est appuyé sur un questionnaire destiné aux lectures .Pourquoi un questionnaire ? D'abord, c'est une méthode de collecte d'informations très efficace et c'est pour nous un outil idéal pour répondre aux questions que nous posons, notre questionnaire contient trois articles avec des questions communes.

Questionnaire destiné aux lectures

-Sexe : masculin féminin -âge : moins de 20 ans entre 25 et 40 ans
 plus de 40 ans

Diplômes : licence master doctorat autres
 (spécifiez)

Nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps de votre temps.

Qu'est-ce qui nous arrive ?

Kamal Guerroua Publié dans Le Quotidien d'Oran le 03 - 05 – 2023

Faut-il poser à n'en plus finir cette question : Qu'est-ce qui nous arrive ? Sommes-nous conscients du grand malaise de notre société ? Les villages et les villes se vident à un rythme

inquiétant et les jeunes rêvent de fuir n'importe où pour se débarrasser du regard inquisiteur de la société. La pesanteur des tabous et du dogmatisme est telle qu'il n'y a plus de place pour un vivre-ensemble apaisé. L'individualisme non maîtrisé qui envahit les mentalités a laissé un avant-goût d'amertume chez la nouvelle génération qui n'arrive pas à se situer par rapport à ses prédécesseurs. Quel est le modèle de réussite aujourd'hui ? Une question d'autant plus capitale à laquelle la majorité de nos jeunes désorientés, n'ont pas trouvé de réponse. La société affronte une mondialisation-hydre dont elle ne parvient pas à contrôler les tentacules. Reléguée aux seconds rôles, la culture du savoir est devancée par celle de l'avoir et du paraître. Or, aucune valeur ne tient quand les esprits sont corrompus. On ne construit pas une nation avec l'avoir et le paraître, mais avec le savoir [...] A la sécheresse qui frappe la nature s'ajoute celle de l'urbanisme et puis, celle plus grave des esprits. C'est catastrophique ! Comment vivre comme ça ? Impossible !

Lisez le texte puis répondez

1- Relevez du texte :

Les pronoms personnels
Les démonstratifs
Les indicateurs spatiotemporels
Les temps des verbes
Les adverbes
Les termes subjectifs

2- l'énoncé est-il

Subjectif ou objectif ?

3- L'auteur s'implique-t-il clairement dans le texte ?

4- Par quels pronoms l'auteur se manifeste-t-il ?

.....

5- Quel est le caractère (image) représentant l’auteur dans son texte ?

.....

6- Quel est le message transmis à partir du texte ?

.....

7- Quelle est votre impression à propos du texte ?

.....

8- Quelle est la thèse défendue par l’auteur ?

.....

9- Quels sont les arguments utilisés par l’auteur pour étayer sa thèse ?

.....

.....

Relevez les indices qui expriment son point de vue !

.....

11- A travers le texte, les arguments partagent- ils les mêmes valeurs culturelles que les vôtres ?

Oui

Non

12- Quelle remarque faites –vous concernant la conclusion ?

.....

13- La conclusion de l’auteur est –elle énoncée de manière

Explicite

ou implicite ?

Questionnaire destiné aux lectures

-Sexe : masculin féminin -âge : moins de 20 ans entre 25 et 40 ans
 plus de 40 ans -
 diplômes : licence master doctorat autres (spécifiez)

.....

Nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps de votre temps.

Réussir, mais c'est quoi au juste ?

Kamal Guerroua Publié dans Le Quotidien d'Oran le 09 - 04 - 2023

J'ai appris, avec le temps, à ne jamais donner des conseils à personne. Même si, à titre humain, je ressens ce besoin de solidarité et d'empathie qui me relie aux autres. Donner un conseil à autrui ne fera que nous créer des ennemis, virtuels ou réels soient-ils, qui nous empoisonneront la vie, une fois qu'un rayon de soleil illumine leur vie. Le seul conseil utile, paraît-il, c'est le silence ou l'acquiescement par la tête, en signe de contentement «hypocrite». La plupart des gens s'entêtent à se voiler la face et à voir partout des jaloux qui leur envient leur «soi-disant» réussite ! Or, le mot «réussite» est un mot vague, très connotatif, et sujet à de multiples versions. Réussir sa vie ? Réussir dans la vie ? Réussir pour soi ? Ou réussir pour les autres ? C'est pratiquement des choses complètement différentes. Si je vis riche et gère un laboratoire scientifique aux Etats-Unis alors que je ne suis d'aucune utilité ni pour mon village, ni pour ma région, ni pour mon pays, est-ce une réussite ? Et si je vis pauvre dans mon quartier, mais que je compatis à tout ce qui se passe dans ma région, est-ce un échec ? Tout est relatif à ma foi. [...] Quand la société est vide «moralement», elle ne peut pas produire du positif, au contraire, elle renforce notre solitude, parce qu'elle est dans le négatif. Or, pour produire de la lumière, il faut un courant alternatif (négatif+positif). Positivons alors le négatif qui nous entoure pour avancer...

Lisez le texte puis répondez

1-Relevez du texte :

Les pronoms personnels	
Les démonstratifs
Les indicateurs spatiotemporels
Les temps des verbes
Les adverbes
Les termes subjectifs

2-l'énoncé est-il

Subjectif ou objectif ?

3-L'auteur s'implique-t-il clairement dans le texte ?

.....

4-Par quels pronoms l'auteur se manifeste-t-il ?

.....

5-Quel est le caractère (image) représentant l'auteur dans son texte ?

.....

6-Quel est le message transmis à partir du texte ?

.....

.....

7-Quelle est votre impression à propos du texte ?

.....

.....

8-Quelle est la thèse défendue par l'auteur ?

.....

9-Quels sont les arguments utilisés par l'auteur pour étayer sa thèse ?

.....

.....

10-Relevez les indices qui expriment son point de vue !

.....

11-A travers le texte, les arguments partagent- ils les mêmes valeurs culturelles que les vôtres?

Oui

Non

12-Quelle remarque faites –vous concernant la conclusion ?

.....

.....

13-La conclusion de l’auteur est –elle énoncée de manière

Explicite

ou implicite ?

Questionnaire destiné aux lectures

-Sexe : masculin féminin

-âge : moins de 20 ans entre 25 et 40 ans plus de 40 ans

diplômes : licence master doctorat autres (spécifiez)

.....

Nous vous remercions de bien vouloir y consacrer un peu de temps de votre temps.

Du rêve et de l'espoir...

Kamal Guerroua Publié dans Le Quotidien d'Oran le 26 - 02 – 2023

Il faut admettre que, quand le rêve et l'espoir font défaut dans la société, celle-ci meurt à petit feu et court vers son propre suicide. Le rêve, c'est le synonyme de la liberté et l'antonyme du dogmatisme. Une femme ou un homme dogmatique, sont des êtres qui pensent avoir raison en tout et que tout le monde, autour d'eux, a tort. Donc, il n'y a plus possibilité de débat. Il y a comme une pensée binaire entre le mal et le bien, en éternel conflit pour dominer chacun l'autre. S'ensuit que, tout ce qui n'est pas conforme à ce que l'on pense est frappé du sceau de trahison. Or, une société où l'on trouve qu'il y a usage excessif de mot «traître» est une société malade ; une société qui n'accepte l'autre ou les autres que sous la forme péjorative du déni et de l'imposture ; une société repliée sur elle-même, fermée et surtout imperméable au vent de la tolérance. Celle-ci veut dire ouverture et non pas permissivité. «Je est un autre», construit à la manière rimbaldienne, n'est pas du tout un blasphème ni un abus philosophique, mais une sorte de dépassement de soi pour aller à la rencontre de l'autre, dans toute sa complexité et toute sa différence[...]C'est dire combien le rêve et surtout l'espoir sont les deux moteurs nécessaires qui tirent en avant la société, et la mettent à l'abri du fatalisme et de la régression. Semons alors les têtes du rêve et de l'espoir avant qu'il ne soit tard !

Lisez le texte puis répondez

1-Relevez du texte :

Les pronoms personnels
Les démonstratifs
Les indicateurs spatiotemporels
Les temps des verbes
Les adverbes
Les termes subjectifs

2-l'énoncé est-il

Subjectif ou objectif ?

3-L'auteur s'implique-t-il clairement dans le texte ?

.....

4-Par quels pronoms l'auteur se manifeste-t-il ?

.....

5-Quel est le caractère (image) représentant l'auteur dans son texte ?

.....

6-Quel est le message transmis à partir du texte ?

.....

7-Quelle est votre impression à propos du texte ?

.....

8-Quelle est la thèse défendue par l'auteur ?

.....

9-Quels sont les arguments utilisés par l'auteur pour étayer sa thèse ?

.....

.....

.....

10-Relevez les indices qui expriment son point de vue !

.....

11-A travers le texte, les arguments partagent- ils les mêmes valeurs culturelles que les vôtres?

Oui Non

12-Quelle remarque faites –vous concernant la conclusion ?

.....

13-La conclusion de l’auteur est –elle énoncée de manière

Explicite ou implicite

3-Présentations et interprétations des résultats

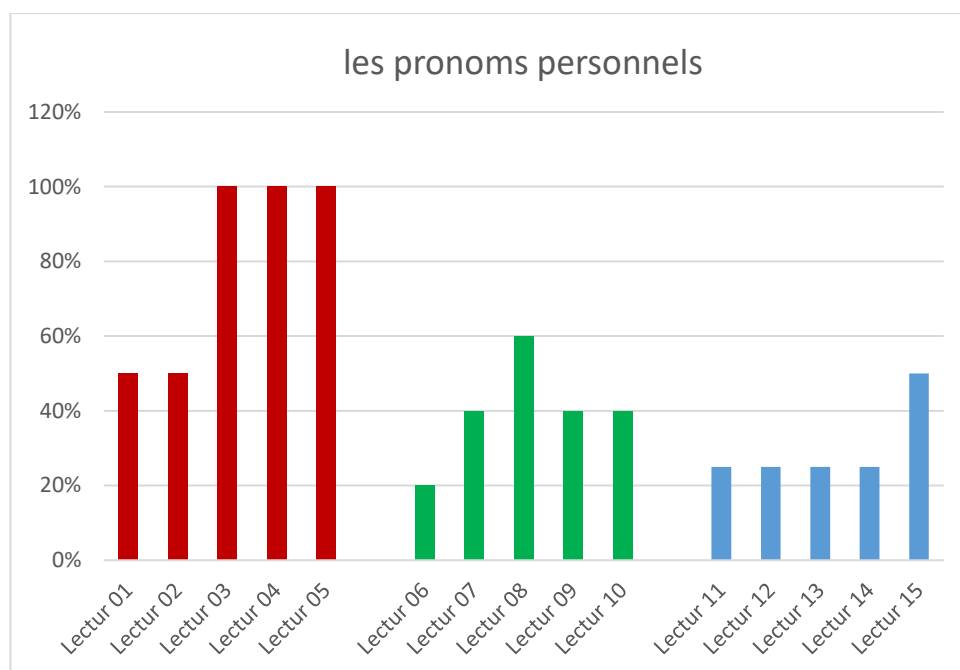
3-1 – Analyse énonciative :

L’énonciation représente à travers l’énoncé, une réalité extralinguistique, grâce au biais des unités incluses qu’on appellera « les déictiques », les embrayeurs relevés dans le corpus se déclinent en : pronoms personnels, démonstratifs, indicateurs spatiotemporels, temps des verbes.

3-1-1- Pronoms personnels :

Le discours de **kamel Geurroua** se caractérise par une forte présence de pronoms personnels qui ont la source de toute énonciation.

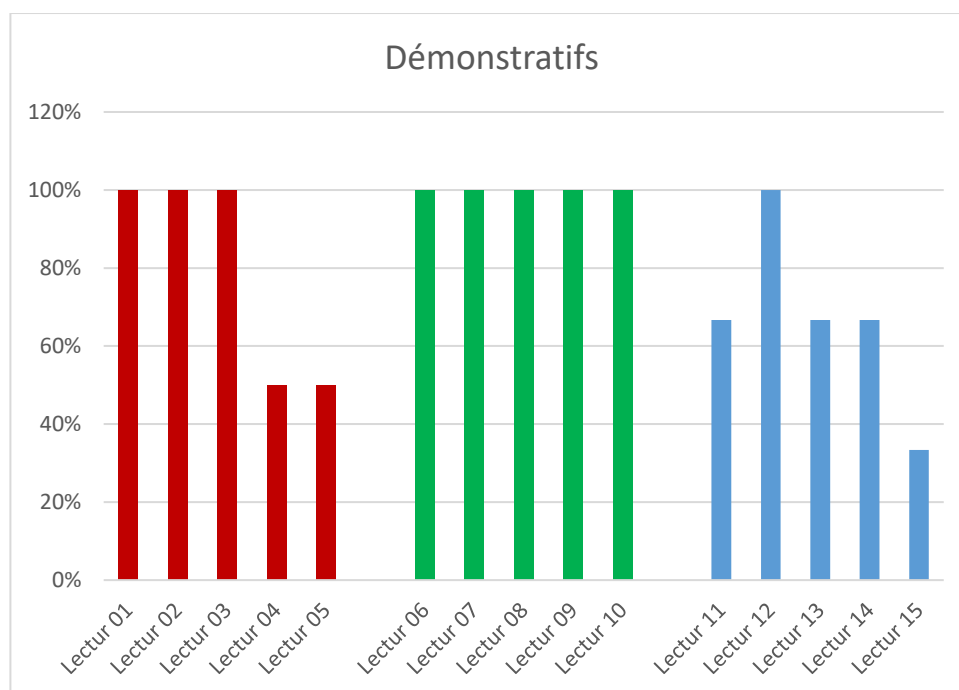
Du rêve et de l’ espoir... Le 26-02-2023.	Lecteur 01	50%	Réussir, mais c’ est quoi au juste ? Le 09-04-2023.	Lecteur06	20%	Qu’ est qui nous arrive ? Le 03-05-2023.	Lecteur11	25%
	Lecteur02	50%		Lecteur07	40%		Lecteur12	25%
	Lecteur03	100%		Lecteur08	60%		Lecteur13	25%
	Lecteur04	100%		Lecteur09	40%		Lecteur14	25%
	Lecteur05	100%		Lecteur10	40%		Lecteur15	50%



A travers cette représentation sous forme des histogrammes, nous constatons la présence du journaliste et son interpellation du lecteur par les pronoms personnels (je ,nous ,notre ,nous ,me ,ma ,on).nous avons constaté l’emploi massif des pronoms personnels plus précisément le ‘je’ et le ‘nous ‘ qui sont systématiquement utilisés dans notre corpus, en constat également la présence du pronoms ‘nous’ inclusif (je + nous) est employé dans l’article 2 et 3, à travers l’usage de ce pronom inclusif le chroniqueur **kamel Geurroua** s’intègre avec son lecteur dans la même situation et se met sur le même degré d’égalité, nous remarquons aussi l’emploi des pronoms possessifs qui renforcent et solidifient l’engagement de l’énonciation.

3-1-2- Démonstratifs

Du rêve et de l’ espoir... Le 26-02-2023.	Lecteur 01	100 %	Réussir, mais c’ est quoi au juste ? Le 09-04-2023.	Lecteur06	100%	Qu’ est qui nous arrive ? Le 03-05-2023.	Lecteur11	67%
	Lecteur02	100 %		Lecteur07	100%		Lecteur12	100%
	Lecteur03	100 %		Lecteur08	100%		Lecteur13	67%
	Lecteur04	50%		Lecteur09	100%		Lecteur14	67%
	Lecteur05	50%		Lecteur10	100%		Lecteur15	33%



A travers cette représentation sous forme des histogrammes nous remarquons l'utilisation des démonstratifs tels que :(ce, cette, celle, ci...).

Nous avons constaté dans la plupart des articles de **Kamel Guerroua** la présence des démonstratifs qui attestent sa présence dans le discours (c'est une trace matérielle de sa présence et le présente aussi comme témoin directe).

3-1-3- Indicateurs spatiotemporels:

Ces indices situent la position de l'énonciateur dans l'espace et dans le temps, c'est la position que prend lors de son acte d'énonciation.

En se basant sur les réponses du questionnaire destiné aux lecteurs nous trouvons les indicateurs suivants :

Indicateurs spatiotemporels
Aujourd'hui, quand, avant,...avec le temps, ou, vers, dans, autour

Nous remarquons que le journaliste emploie souvent des indices spatiotemporels car ils déterminent le sens de l'énoncé, aussi ces indicateurs ont des valeurs déictiques, ils marquent la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné relativement à la position de l'énonciation.

3-1-4- Temps des verbes

Nous avons observé lors de notre étude, que les temps verbaux jouent un rôle très important dans la subjectivité, cette importance se distingue dans l'utilisation des temps suivants :

Présent	Passé composé	Futur simple	Impératif	Subjectif
Je ressens...	J'ai appris...	Fera	Positions- Semons	Soit

Ces temps verbaux sont représentés comme des temps de discours qui s'opposent au temps de récit, ils placent l'énoncé dans sa situation d'énonciation.

3-1-5-Adverbes

L'usage des adverbes subjectifs sont fréquents dans les articles de **Kamel Guerroua** tels que : (moralement, complètement, pratiquement, comment, autant, plus, combien, contentement, même, partout, alors....)

A travers lesquels, le journaliste exprime sa présence, son implication dans l'énoncé.

3-2- Analyse référentielle

Analyse des trois éléments :

Éthos, logos, pathos

3-2-1- Ethos

Kamel Guerroua est un auteur qui connaît bien sa société, un bon observateur qui critique sa société, Il est passionné, il valorise Les notions du rêve, l'espoir de réussite et d'empathie, il a un esprit ouvert, inquiet de ce qu'est passé dans sa société algérienne. L'auteur prend le statut de porte-parole des ennuis qui frappent notre société

Il s'implique dans son texte d'une manière explicite , c'est un philosophe.

3-2-2- Logos

Le rêve et l'espoir sont essentiels pour le développement et les progrès de la société.

- Semons les têtes du rêve et d'espoir avant il soit en retard !

-La société ne doit pas s'enfermer sur elle-même Il faut avoir l'esprit de tolérance et l'acceptation de l'autrui.

-La réussite pour soi et pour les autres. Notre besoin de solidarité et d'empathie.

-La société souffre du dogmatisme (Les femmes et les hommes dogmatiques).

3-2-3- Phatos

- l'auteur expose ses idées d'une manière philosophique :

Il met en évidence l'importance du rêve et de l'espoir dans la société.

-Il cherche à susciter une prise de conscience et à encourager une réflexion sur l'état de la société contemporaine, Ses énoncés sont émouvants. L'énonciateur est sûr et certain de sa thèse car il défend une valeur. On est d'accord avec les idées abordées.

4- Analyse argumentative

l'auteur donne son point de vue sur des sujets sociaux tels que : la réussite, l'espoir, le dogmatisme, la solidarité et l'empathie... afin de convaincre ses interlocuteurs et cela se fait en présentant des arguments :

- une pensée binaire entre le mal et le bien.

- je est un autre.

-la société qui fait défaut de rêve et d'espoir est une société malade.

-Donner un conseil à autrui ne fera que nous créer des ennemis.

-La plupart des gens s'entêtent à se voiler la face et avoir partout des jaloux.

-L'individualisme non maîtrisé qui envahit les mentalités (..) a ses prédécesseurs.

-La société affronte une mondialisation-hydre dont elle ne parvient pas contrôler les tentacules.

-Ces arguments servent à communiquer avec ses lecteurs et les impliquent comme un partenaire dans la situation de communication et aussi permettent la justesse de son point de vue.

-L'orateur utilise divers moyens comme la conviction, cette dernière sert à l'expression des sentiments en question, de convaincre dans le but de faire croire des opinions a l'auditoire.

Il a utilisé la raison quand il présente son opinion à travers ses arguments, il vise à modifier la situation de la société algérienne qui souffre d'un grand malaise (quand le rêve et l'espoir fond défaut dans la société).Il ressent ce besoin de solidarité et d'empathie qui se relit aux autres. Le journaliste a utilisé des termes subjectifs tels que (jaloux, utile, capitale, désorientés, impossible, exprime une attitude par rapport à son destinataire).

Il a employé l'impératif (semons, positivons) pour inciter au développement et pour susciter le lecteur.

L'auteur met en forme afin de défendre sa thèse et ses opinions en s'appuyant sur des exemples tel que : si je vis riche et gère un laboratoire scientifique aux Etats-Unis.) (Et si je vis

pauvre dans mon quartier, mais que je compatis à tout ce qui se passe dans ma région) (Telle qu'il n'y a plus de place pour un vivre-ensemble apaisé).

Ces exemples sont présentés sous formes d'idées et de justification cherchant à séduire les lecteurs.

Conclusion

Nous avons à travers les résultats obtenus, nous avons analysé les stratégies énonciatives, référentielles et argumentatives qui se manifestent dans la chronique "Raina Raikoum" de Kamel Guerroua, nous avons d'emblée détecté la présence des unités linguistiques, qui définissent le cadre énonciatif de l'échange. Les résultats obtenus affirment que le discours journalistique est un discours subjectif, aussi nous avons détecté que la présence des arguments, ce sont des stratégies efficaces pour la persuasion du lectorat, nous avons également en analyse référentielle analysé les trois moyens de persuasion (ethos, logos, pathos).

Ce chapitre nous a permis d'obtenir des réponses riches à notre problématique. De plus, nous attestons nos hypothèses et nous approuvons que les trois approches caractérisent le discours journalistique de Kamel Guerroua.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous avons tenté, dans la présente recherche, de mettre en exergue que l'objet de l'analyse du discours journalistique ne consiste plus à la recherche de ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit chez le chroniqueur algérien Kamel Guerroua.

Les résultats auxquels nous avons abouti n'échappent pas à nos attentes. Nous allons rappeler la démarche que nous avons proposée pour obtenir ces résultats, un questionnaire destiné aux lecteurs, notre objectif ainsi que la phase expérimentale.

La problématique de notre recherche s'est essentiellement articulée sur les stratégies énonciatives, argumentatives et référentielles auxquelles fait recours le chroniqueur dans son discours.

En faisant un questionnaire destiné aux lecteurs contient notre corpus. Nous avons scindé notre travail de recherche en trois chapitres. Dans le premier chapitre portant le titre Analyse du discours, nous avons de prime abord, présenté la définition de l'analyse du discours.

En 1969, la revue de la linguistique, dont le pratique était alors considérable, consacré à un domaine nouveau qu'il s'appelle « L'analyse du discours » ainsi l'analyse énonciative qui trouve leur origine au début des années 1960 avec les réflexions de Emile Benveniste, dans ce fait, l'énonciation c'est l'acte de produire un énoncé par un locuteur qui a l'intention de communiquer, à un certain moment, en un certain lieu, avec un interlocuteur au sujet de certains objets dotés d'une référence dans leur univers, ce moment, ce lieu et ces interlocuteurs finissent le cadre d'échange, là où l'auteur donne son point de vue sur un tel sujet afin de convaincre un interlocuteur et cela se fait en présentant des arguments et de partager avec lui la même opinion. À la lumière de cette perspective, nous avons présenté l'analyse argumentative et enfin ce type d'analyse suscite une analyse référentielle vue dans la rhétorique (ethos, logos, pathos) que l'orateur cherche à produire chez l'auditoire.

Dans le deuxième chapitre intitulé : Discours journalistique, nous avons montré en premier lieu que le discours journalistique désigne l'ensemble d'énoncés qui se produisent dans « l'immédiate » relatifs aux sujets d'actualité à un large public. Ensuite, nous avons présenté ses caractéristiques, son style, ses éléments structurants, ses outils. Nous avons vu que la presse écrite algérienne existait déjà pendant la colonisation, mais clandestinement, et au début du xx^e siècle l'Algérie compte une douzaine de journaux gouvernementaux ou indépendants tel : La Dépêche de l'Est (paru en 1883) ... En deuxième lieu, nous avons exposé les genres journalistiques de la presse écrite.

A côté de tout cela, nous avons évoqué la définition de la chronique journalistique qui est publiée par un journaliste chevronné, ses caractéristiques et ses types qui sont publiés régulièrement sur le même page.

Conclusion générale

Nous avons mis en exergue sur la situation communicative dans le discours de presse selon le schéma de Jakobson.

Dans ce même chapitre, nous avons présenté discours journalistique et positionnement énonciatif, selon Charaudeau, 2005 « *toute acte du langage est un acte d'échange* » lies par un principe d'intentionnalité dans une situation de la communication, puis l'argumentation dans le discours journalistique, en tant compte de l'argumentation est une dimension constitutive du discours et que l'argumentation se situe au cours du discours.

Pour entamer le dernier chapitre intitulé : Analyse des données.

Après l'élaboration d'un questionnaire destiné aux lecteurs contient trois articles de chroniqueur Kamel Guerroua, nous l'avons dispensé aux lectures pour lui répondre. Puis, nous avons réuni les copies et nous avons analysé les réponses trouvées. Rappelons-nous les principaux résultats auxquels nous avons abouti :

-Utilisation des pronoms personnels « je, mon, ma... » pour renvoyer de lui-même (Ethos personnel), le pronom personnel (nous) qui implique le lecteur à son opinion, des indicateurs spatiotemporels comme « aujourd'hui, où », sont des indices qui situent la position de l'énonciateur dans l'espace et dans le temps, des temps verbaux : passé composé, présent, futur simple, impératif, subjonctif présent.

-Utilisation des démonstratifs « ce, cette... ». Ils marquent l'engagement de l'auteur, les adverbes comme « moralement, complètement » indiquent l'engagement de l'auteur.

- Utilisation de (l'ethos), de (logos), appelle à la raison et l'emploi de (pathos) ces trois éléments utilisés, se présentent pour convaincre et persuader son lecteur. L'auteur donne son point de vue sur des sujets mentionnés dans notre corpus tel : la réussite, afin de convaincre son lecteur en présentant des arguments par lesquels, il fait appel à la raison et aux sentiments en même temps pour lui adhérer à sa thèse

Notre souci d'observer l'emploi des stratégies ou des traces énonciatives, argumentatives et référentielles dans le discours de Kamel Guerroua en suivant une démarche objective. A travers l'analyse des copies, nous avons constaté une conformité avec nos hypothèses de départ que nous avons formulée et que le discours journalistique de Kamel Guerroua est un discours énonciatif, argumentatif et référentiel en même temps, autrement dit Kamel Guerroua emploie l'énonciation et l'argumentation dans son discours.

Enfin, nous espérons que notre étude ouvre le chemin sur d'autres études sur la mise en scène des trois moyens de persuasion.

Bibliographie

Références Bibliographiques

Ouvrages

1. Adam, J. M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle*, éditions Mardaga.
2. Amossy, R. (2002). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littéraire d'idée, fiction*, Paris : Nathan Université.
3. Benveniste, E. (1966). *Problèmes de la linguistique générale*, Paris: Gallimard.
4. Benveniste, E. (1974). *Problèmes de la linguistique générale, Tome 2*, Paris: Gallimard.
5. Brahim, B. (1997). *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Paris:Marinor.
6. Breton, P. (2003). *L'argumentation dans la communication*, Paris : la Découverte.
7. Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Paris : De Boeck. (Coll. Médias de recherches).
8. Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
9. Ducrot O. (1991). *Dire et ne pas dire*, Paris: Hermann.
10. Gallard, P. (2008). *Technique du journalisme, Que-sais-je ?*, Paris: PUF. PELISSIER, Nicolas Romain
11. Kerbrat, C. (2009). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
12. Lochard, G. & Boyer, H. (1998). *La communication médiatique*, Paris : éditions du Seuil.
13. Maingueneau, D. (2007). *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin.
14. Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris: éditions du Seuil.
15. Maingueneau, D. (2015). *Discours et analyse du discours*, Paris : Armand Colin.
16. Maurice, A. (1997). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Québec : les éditions CEC.
17. Merle, J.T. (1813). *Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger en 1830*, Paris : chez G-A DENTU, Imprimeur-Libraire.
18. Mouriquand, J. *L'écriture journalistique, Coll. : Que sais-je ?* Paris : Puf 1997.
19. Robrieux, J.J. (2000), *Rhétorique et argumentation*, Paris : Armand Colin.
20. Ross, L. (2005). *L'écriture de presse. L'art d'informer*, Montréal : Editions Gaetan Morin.
21. Schott-Bourget, V. (2005). *Approches de la linguistique*, Paris : éditions Nathan.
22. Siouffi, G. & Raemdonck, D. V. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris : Bréal.
23. Yves, A. (2008), *Manuel de journalisme*, Paris : La Découverte.

Dictionnaires

1. Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6^e éditions du Seuil.
2. Dubois, J. (1999). *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris : éditions de Larousse.
3. Dubois, J. (2011). *Dictionnaire de linguistique des sciences du langage*, Paris : Armand colin, 2eme édition.
4. Le Petit Larousse illustré, (2006), Paris : éditions Larousse.
5. Le petit Larousse illustré, (2007), Paris : Larousse.

Sitographie

1. Amossy, R. (2018). *Argumentation et analyse du discours : repenser la dimension argumentative du discours*, publié le 16 avril par l'université de Lausanne, sur le site, <http://journals.opendition.org>.
2. [Http/ depot, eurdit. Org/ bistream/ 002331dd/1/ metho-2022-01](http://depot.eurdit.org/bistream/002331dd/1/metho-2022-01). Pdf.
Ona Aya, la notion d'énonciation chez Emile Benveniste, Lambert, Lucas Limage ,2007.
[www. Cnrl.fr/ lexicographie/ argumentation](http://www.cnrl.fr/lexicographie/argumentation), consulté en ligne le 21/ 02/ 2016.
3. Anne Leray, Violette Roche, Julien Lecacheur, «*Améliorer ses écrits en intégrant méthode et principe journalistique*»: <http://outils-reseaux.org/ContenuJournalisme2>, [En ligne], consulté le 28/02/2023.
4. Charaudeau Patrick, Le contrat de communication de l'information médiatique, Revue, Le Français dans le monde, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1984. Sur le site de Patrick Charaudeau-livres, articles, publications : [http// www.Patrick-Charaudeau.com/ le-contrat -de- communication –de-1.61.html](http://www.Patrick-Charaudeau.com/le-contrat-de-communication-de-1.61.html), [en ligne], consulté le 08 février 2023.
URL: [http ://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html](http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html).
5. Charaudeau Patrick, L'évènement dans le contrat médiatique, Dossiers de l'audiovisuel n°91, La télévision de l'évènement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 17mai 2023 sur le site Patrick Charaudeau- Livres, articles, publications.
6. Yanoshevsky, G. Entretien avec Amossy, R. *Le tournant argumentatif : de la critique à l'analyse du discours*, in N. KUPERTY-TSUR, la critique au tournant du siècle, 2012.

Cours

- 1- Docteur Abderrazek Zebiri ; cours N° 2 et 3, année universitaire :2021-2022.

Résumé

L'actualité et l'accessibilité des textes de la presse écrite quotidienne notamment celle de la chronique sont des éléments importants dans leur prise comme corpus d'étude et d'analyse par les sciences du langage au cours de ces dernières années.

Partant de cette spécificité, nous avons essayé lors de notre étude qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours, de relever les indices qui permettent au locuteur en tant que porte-parole de marquer son positionnement énonciatif (subjectivité), argumentatifs (arguments) et référentielles (éthos, logos, pathos).

A cette image, notre corpus se constitue de trois articles de la chronique "Raina Raikoum" dans le Quotidien d'Oran présentée par Kamel Guerroua.

Mots-clés : discours, subjectivité, argumentation, référent, communication.

Summary

The topicality and accessibility of the texts of the daily written press, in particular that of the chronicle, are important elements in their use as a corpus of study and analysis by the sciences of language in recent years. Starting from this specificity, we tried during our study which falls within the field of the analysis of the speech, to raise the indices which allow the speaker as spokesperson to mark his enunciative positioning (subjectivity), argumentative (arguments) and referential (ethos, logos, pathos).

In this image, our corpus consists of three articles from the column "Raina Raikoum" in the Quotidien d'Oran presented by Kamel Guerroua.

Keywords: discourse, subjectivity, argumentation, referent, communication.

ملخص

تعد أهمية نصوص الصحافة المكتوبة اليومية وإمكانية الوصول إليها، ولا سيما تلك الموجودة في الوقائع، عناصر مهمة في استخدامها كمجموعة من الدراسات والتحليلات من قبل علوم اللغة في السنوات الأخيرة. انطلاقاً من هذه الخصوصية، حاولنا خلال دراستنا التي تقع في مجال تحليل الخطاب، رفع المؤشرات التي تسمح للمتحدث كمتحدث رسمي بتمييز موقعه المنطقي (الذاتية)، والجدل (الحجج) والمرجعي (الروح، الشعارات والشفقة).

تتكون مجموعتنا في هذه الصورة من ثلاث مقالات من عمود "Raina Raikoum" "راينا رايكوم" في اليومية وهران (Quotidien d'Oran) الذي قدمه كمال قروة

الكلمات المفتاحية: الخطاب، الذاتية، الجدل، المرجعية، التواصل.